BUREAUX ET REDACTION
93 Avenue Jasper Est, EDMONTON.
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, L..."
Abonnement annuel:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS 1.50
EUROPE. .... 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées BOITE POSTALE 98. TELEPHONE 1675 EDMONTON.
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 43. EDMONTON, JEUDI, 20 AOUT 1914. FONDE EN 1905.

"LES ALLEMANDS BATTENT EN RETRAITE SUR LA FRONTIERE D'ALSACE"—GENERAL JOFFRE

LA GUERRE EUROPEENNE ET LE SERVICE D'INFORMATION

La censure implacable ne laisse filtrer que peu de nouvelles. — Comment les Allemands sont renseignés.

Après la période enfiévrée du début de la guerre européenne, dont les nouvelles sensationnelles tinrent les foules pendant plusieurs jours dans une attente angoissée des batailles meurtrières, nous en sommes réduits maintenant en Amérique à nous contenter de brefs communiqués officiels où d'informations fantaisistes auxquelles il serait prudent de n'attacher qu'une importance relative.

Cet état de chose est dû au fait que les divers gouvernements exercent une censure rigoureuse sur toutes les nouvelles qui sont envoyées du théâtre de la guerre, et ne permettent la transmission que de celles qu'ils jugent inoffensives et ne pouvant gêner leurs opérations militaires.

Ces nouvelles sont forcément revêtues d'un certain caractère officiel qui en expliquent suffisamment la brièveté.

En 1870 la publication imprudente dans les journaux français des mouvements des divers corps fut cause de plusieurs défaites sanglantes pour les troupes françaises.

Le gouvernement de la République est donc justifié en prenant des mesures draconiennes pour empêcher la répétition de semblables imprudences. Dorénavant les seules informations militaires que peut publier la presse française proviennent d'un bureau officiel de presse, placé sous le contrôle du gouvernement et chaque journal est revêtu du sceau des autorités militaires avant que les exemplaires puissent en être mis en vente.

Avec de tels empêchements il n'y a donc pas lieu de s'étonner que la plupart des journaux européens aient cessé toute publication et que de grands journaux comme "Le Matin" ne soient publiés qu'à une page.

Les correspondants de guerre, qui jusqu'à ce jour suivaient les opérations des divers corps d'armées, ont été invités à retourner dans leurs pays respectifs; tous ceux qui n'obtempèreront pas dans le plus bref délai à cette invitation seront traités comme prisonniers de guerre.

* * *

En Angleterre, la censure appliquée aux informations de guerre est non moins stricte qu'en France, et la pénurie de nouvelles, concernant la flotte britannique, a créé une certaine déception dans le public.

Cependant il ne faudrait pas s'imaginer que parce que l'on n'entend pas parler de la flotte formidable de la Grande-Bretagne, celle-ci ne fait rien; on se tromperait grandement.

Les navires de guerre britanniques ont assuré la sécurité des mers et l'amirauté anglaise a pu, quelques jours à peine après la déclaration de guerre, qui mettait dans le camp adverse la deuxième puissance maritime du monde, informer les armateurs anglais que la mer du nord, la Manche et l'Atlantique étaient débarassés de navires de guerre allemands et désormais sans danger pour le commerce des alliés.

En assurant le ravitaillement de la France et de l'Angleterre et le transport des troupes d'Angleterre en France et d'Amérique en Europe la marine anglaise a donné la mesure de sa puissance, et cette "silent victory," — victoire silencieuse, — comme la nomme nos amis de langue anglaise est un beau titre de gloire pour l'Empire.

Attendons donc avec confiance que l'Amirauté britannique juge bon de nous apprendre qu'elle a frappé.

Du côté allemand, la scène change.

On y est d'une loquacité de commande qui ne saurait tromper personne.

Les journaux de l'empire sont pleins de nouvelles de victoires allemandes et soulèvent l'enthousiasme des bons Teutons en annonçant la capture de divisions françaises entières avec des canons sans nombre!

On déclare dans ces feuilles triomphantes que les navires de guerre allemands, avec une audace sans pareille, ont fermé l'entrée de la Tamise avec des mines flottantes.

Le journal berlinois "Lokal Anzeiger" publie des éditions spéciales toutes les heures pour annoncer les victoires allemandes sur terre et sur mer et donner des détails sur la "révolution" qui met Paris à sac, renverse les ministères français comme des châteaux de cartes.

On donne des détails précis dans les journaux à la solde de Guillaume sur l'assassinat du président Poincaré, sur la révolte des troupes françaises qui refusent d'aller au feu, etc.

Et lorsque la populace a été surchauffée par ces "informations," le Kaiser paraît sur le balcon de son palais et harangue la foule en dégainant son épée!

—o—

LA "SESSION DE GUERRE" DU PARLEMENT CANADIEN

Des mesures urgentes seront soumises à nos députés. — La session sera brève.

Ottawa, 17 — La plupart des députés fédéraux sont arrivés à Ottawa pour prendre part à la session spécialement convoquée pour aviser à la situation créée par l'état de guerre.

Selon toute probabilités une douzaine de bills seulement seront soumis aux députés. Le bill le plus important sera celui pourvoyant aux crédits pour équiper les contingents de guerre canadiens, assurer la défense des côtes canadiennes, maintenir l'organisation due aux conditions de guerre et payer le million de sacs de farine offerts au gouvernement de la Grande Bretagne.

Il sera également présenté un bill donnant pleins pouvoirs au gouvernement pour prendre toutes les mesures nécessaires pour compléter la défense du territoire canadien. Un autre bill d'une importance vitale sera celui qui pourvoit à l'empêchement de l'augmentation du prix des aliments au Canada. Ce bill donnera le pouvoir au gouvernement canadien de saisir les aliments et d'en fixer le prix lui-même.

On croit aussi généralement que pouvoir sera aussi donné au gouvernement de proclamer un "moratorium" durant la guerre actuelle.

L'effet d'une proclamation de "moratorium" est d'ajourner le paiement de toutes les dettes. Cet ajournement peut être général ou limité, et pour une durée et à des conditions que le Parlement a le droit de fixer. Il n'y a pas, jusqu'à présent, nécessité de faire une semblable proclamation, mais on croit que les conditions, dans un délai de quelques semaines, la justifieront.

—o—

SIR R. L. BORDEN DEMANDE $50,000,000

Ottawa, 17 — Sir Borden a donné avis qu'il demandera l'approbation d'un crédit de $50,000,000 pour pourvoir aux dépenses nécessaires pour la coopération du Canada à la défense territoriale et maritime de l'empire.

LES ALLEMANDS BATTENT EN RETRAITE

LES TROUPES ALLEMANDES BATTENT EN RETRAITE ABANDONNANT LEURS MUNITIONS ET UN GRAND NOMBRE DE BLESSES

(Dépêche officielle)

Paris, 18 août — Un communiqué officiel du Ministère de la Guerre français déclare: "Durant toute la journée de lundi nous avons continué notre marche en avant dans la Haute-Alsace. L'ennemi bat en retraite dans le plus grand désordre devant nos troupes. Les Allemands abandonnent leurs blessés et leurs munitions." Ce message a été envoyé au Ministère de la Guerre par le général Joseph Joffre, commandant en chef des armées françaises.

LE PRESIDENT WILSON EN FAVEUR DE LA NEUTRALITE

Les Etats-Unis ne s'immisceront pas dans les affaires du Japon.

Washington, 19 — Le président Wilson a fait hier un appel au peuple des Etats-Unis, demandant que l'on observe la plus stricte neutralité dans la guerre actuelle.

Woodrow Wilson déclare que la nation américaine est constituée par de nombreuses races et que toutes doivent vivre en harmonie, quoique la plupart des citoyens descendent des races qui sont actuellement en guerre. L'esprit américain qui doit inspirer le peuple des Etats-Unis est un esprit d'impartialité et de justice.

Le président Wilson dit en terminant que le gouvernement des Etats-Unis ne favorisera aucune nation au détriment d'une autre, et il laisse entendre qu'il ne s'immiscera pas dans les affaires du JaponJapon si celui-ci juge bon de prendre fait et cause pour l'Angleterre.

LE GOUVERNEMENT BELGE EST TRANSFERE A ANVERS

Tout fait prévoir que la grande bataille entre les alliés et les Allemands aura lieu à Waterloo.

Londres, 18 — Le correspondant bruxellois de l'agence Reuter déclare que le siège du gouvernement belge a été transporté de Bruxelles à Anvers; on s'attend à ce que les légations étrangères partent également pour Anvers; l'ambassadeur de France demeurera toutefois dans la capitale belge.

Cette mesure de précaution a été prise par suite de l'approche des troupes allemandes.

Il a été décidé d'abandonner Bruxelles aux Allemands sans opposer de résistance.

Le correspondant du "Daily Express" dit que les troupes allemandes s'avancent lentement vers Waterloo et que selon toutes probabilités la première grande bataille de la guerre actuelle aura lieu dans la plaine historique où il y a 99 ans se produisit le choc terrible entre les armées de Napoléon et celles des alliés.

LE CORPS EXPEDITIONNAIRE ANGLAIS COMPREND 120,000 HOMMES

Les troupes britanniques ont été accueillies avec un grand enthousiasme.

Londres, 18 — Pour la première fois le Bureau officiel d'informations de guerre vient d'annoncer l'envoi de troupes britanniques en France.

Le départ des soldats faisant partie du corps expéditionnaire a été tenu dans le plus grand secret.

En quittant leurs casernes les soldats eux-mêmes croyaient partir pour Londres et on ne leur permit d'informer leurs familles de leur départ que plusieurs jours après leur débarquement sur le territoire français.

Le Bureau d'informations annonce que l'embarquement, le voyage et le débarquement se sont effectués avec une grande rapidité et un ordre parfait.

Durant la traversée de la Manche les transports étaient convoyés par de puissants cuirassés prêts au combat. Le débarquement s'effectua à Boulogne et à Dunkerque.

Les troupes anglaises campent en France, pour la première fois depuis un siècle, à l'endroit précis où un monument rappelle que Napoléon établit le camp du corps expéditionnaire qu'il voulait lancer à la conquête de l'Angleterre.

Les soldats anglais ont reçu en France un accueil empreint d'un enthousiasme intraduisible.

Le corps expéditionnaire se compose d'environ 120,000 hommes.

REVUE DE LA SEMAINE

En dépit des défaites répétées de l'armée allemande, celle-ci opère lentement sa concentration et l'heure de la rencontre décisive semble être imminente.

* * *

Les Allemands ont été battus à Dinant par les Français et ont subi des pertes sérieuses.

* * *

Les Français sont en possession de tous les cols de montagnes, dans les Vosges.

* * *

Les Autrichiens ont subi plusieurs défaites écrasantes sur la frontière austro-russe.

* * *

L'Autriche se prépare à résister sur les côtes de l'Adriatique à une attaque combinée des flottes franco-anglaises.

La loi martiale a été mise en vigueur en Bulgarie.

* * *

Les Français ont pris l'offensive sur toute la ligne s'étendant de Sarrebourg à Lunéville.

* * *

Blamont, Circy et Avericourt ont été repris par les troupes françaises après un combat sanglant avec un corps d'armée bavarois.

* * *

Les troupes françaises se préparent actuellement à la grande bataille qui se déploiera sur une ligne de plus de 250 milles de long.

* * *

Le gouvernement des Etats-Unis s'est opposé au lancement d'emprunts d'Etat par les puissances en guerre, par l'entremise des banquiers américains.

Les Allemand sont échoué dans leur tentative de traverser la Meuse entre Yvor et Annevoye.

* * *

Les canons français de 75 mm. font un ravage terrible dans les rangs allemands; ces canons d'un calibre réduit était, avant la guerre, le grand sujet de plaisanterie des officiers allemands qui les nommaient des "porte-cigares français."

* * *

L'infériorité des canons Krupp est un vif sujet de préoccupation pour les gouvernements étrangers qui ont acheté récemment un grand nombre de ces canons.

* * *

Les armées russes marchant sur l'Allemagne et l'Autriche sont précédées de prêtres orthodoxes portant la croix.

* * *

Le Tzar et le Kaiser admettent que la lutte actuelle est une question de vie ou de mort pour les deux pays.

* * *

Le sénateur Doumer, de retour de la ligne du feu dit que le moral des troupes françaises est excellent.

* * *

Le commerce maritime est complètement paralysé dans le canal de Suez où un grand nombre de navires allemands sont retenus prisonniers.

* * *

Les troupes françaises occupent un point situé à 33 milles de la frontière, du côté allemand.

* * *

Le gouvernement russe se propose d'accorder aux juifs russes la jouissance des droits civiques et politiques.

* * *

Le Japon a demandé aux Etats-Unis de prendre possession de son ambassade à Berlin "en cas de nécessité."

Mort de Sa Sainteté Pie X

PROFONDEMENT AFFECTE PAR L'EFFROYABLE GUERRE QUI ENSANGLANTE L'EUROPE, NOTRE SAINT PERE LE P APE EST MORT JEUDI MATIN.

Avant de mourir le Souverain Pontife a murmuré: "Je commence à croire maintenant que la fin est proche et que le Tout-Puissant, dans sa bonté inépuisable, veut m'épargner le spectacle des horreurs qui se préparent en Europe."

Rome, 20 — Le Pape Pie X est mort ce matin. Le décès du Souverain Pontife doit être regardé comme une des conséquences directes de la guerre actuelle. Depuis l'ouverture des hostilités en Europe, la santé de Pie X s'était gravement altérée et l'auguste malade avait dû cesser ses audiences et s'aliter. Mais jusque dans son lit le cauchemar de la guerre le poursuivait et ceux qui le soignaient l'entendaient fréquemment murmurer: "Je ne cesserai pas d'implorer Dieu d'arrêter cette inhumaine boucherie."

Le Cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, devait présenter chaque matin au Pape un rapport sur la situation européenne et Sa Sainteté passait de longues heures à chercher un moyen d'intervenir en faveur du rétablissement de la paix.

Dès le début de la guerre Pie X avait adressé à tous les catholiques du monde une exhortation à élever leur âme vers le Christ et à l'implorer, de faire cesser la guerre.

Voici la dépêche qui dès hier faisait prévoir le dénouement fatal qui plonge dans le deuil l'Eglise Universelle:

Rome, 19 — L'état de santé du pape Pie X s'est aggravé subitement. Un bulletin signé par le Dr Marchiafava ne laisse pas de doute que la vie de l'illustre malade est gravement en danger. Les derniers sacrements ont été administrés à Sa Sainteté.

Les soeurs de Pie X sont convaincues qu'une grave crise est prochaine, et elles sont vivement affectées; elles ont allumé des cierges devant l'image miraculeuse de St-Joseph et demeurent prostrées dans leurs prières.

Sa Sainteté Pie X, Giuseppe Sarto, était né à Riese en 1835, il avait été créé cardinal en 1893, et élevé au trône pontifical en 1903. L'événement le plus important de son pontificat, remarquable sous de nombreux rapports, fut la publication d'une encyclique condamnant les doctrines modernistes.

LE JAPON ENVOIE UN ULTIMATUM A L'ALLEMAGNE

Cet ultimatum exige le retrait ou le désarmement des navires de guerre Allemands actuellement en Extreme-Orient et la cession a la Chine du territoire de Kiau Chau.

La date de l'expiration du délai pour la réponse de l'Allemagne est le 23 aout

Tokio, 17 — Samedi soir le gouvernement japonais a envoyé un ultimatum à l'Allemagne demandant le retrait ou le désarmement immédiat des vaisseaux de guerre stationnés dans les eaux japonaises et chinoises et l'abandon avant le 15 septembre du territoire de Kiau Chau.

Si, avant le 23 août, l'Allemagne n'a pas donné une réponse satisfaisante au Japon, ce dernier prendra les mesures nécessaires.

Le texte de cet ultimatum a créé une profonde impression. Le Comte Okuma, premier-ministre recommande le calme à la nation.

Dans un communiqué officiel le Japon a fait connaître sa volonté expresse de sauvegarder les intérêts de son alliée, l'Angleterre, en Extrême-Orient.

Le territoire de Kiau Chau a été loué par l'Allemagne et est occupé militairement par les troupes allemandes. Le Japon désire restituer ce territoire à la Chine.

Le gouvernement japonais déclare dans son communiqué que la présence de navires de guerre allemands dans les eaux asiatiques entravent largement le commerce maritime et que cette situation doit cesser.

LES CHARTREUX REVIENNENT DEFENDRE LA PATRIE

Les moines du célèbre couvent de la Grande-Chartreuse rentrent en France et troquent leur robe de religieux pour un uniforme de soldat.

Paris, 19 — Les Chartreux, âgés de moins de quarante-cinq ans, qui avaient été expulsés de France il y a une dizaine d'années à la suite de l'application de la loi contre les congrégations religieuses, sont rentrés en France et se sont présentés aux casernes de Grenoble pour prendre du service dans l'armée française.

Il a été fait immédiatement droit à leur demande et les religieux ont échangé la robe blanche de l'ordre de St-Bruno pour l'uniforme de fantassins.

La population de Grenoble a fait un accueil triomphal aux religieux.

LES AUTRICHIENS SONT MIS EN DEROUTE PAR LES SERBES

Nish, Servie, 18 — Les troupes autrichiennes ont été complètement défaites à Salzbach, à 27 milles de Belgrade, suivant une communication du gouvernement serbe. Les Autrichiens se sont enfuis poursuivis par les Serbes qui ont capturé 3 régiments et 14 canons.

Plus de 15,000 Autrichiens ont été tués. Les témoins de ce combat disent que les Serbes étaient animés d'un courage extraordinaire et firent un effroyable carnage.

—o—

LA BRAVOURE FRANÇAISE

Paris, 17 — Durant les engagements qui ont eu lieu à Altkirch et Mulhouse, dimanche, les officiers français furent complètement débordés par leurs hommes, qui, animés d'une folle bravoure, se jetèrent impétueusement sur les positions ennemies, sans prendre les moindres précautions pour se garantir du feu des Allemands.

Les officiers français étaient impuissants à retenir leurs hommes.

Le même enthousiasme stimule toutes les troupes françaises et l'on signale de partout des actes de bravoure presqu'incroyables.

—o—

LES BELGES ABANDONNENT BRUXELLES

Londres, 19 — On déclare que les troupes belges avant d'abandonner les forts environnants Liége les ont fait sauter à la dynamite.

On confirme la nouvelle que les Belges ont décidé de ne pas tenter de défendre Bruxelles contre l'envahissement des Allemands. Cet abandon est déclaré être "pour le bien de l'Europe."

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

ROMAN D'AMES

Suite

Dans cette nuit aussi claire que le jour, elle déplia la lettre, relut les premiers mots tracés sur le vélin par une écriture anguleuse et moderne:

"Ma chère enfant..."

Si elle l'eût voulu, elle n'aurait pas eu cette vie de jeune fille isolée... cette vie assurément plus libre, mais à peine moins mélancolique et austère que l'existence menée près de la tante Claude. Elle eût été la créature choyée, fêtée, adulée, autour de qui le monde s'empresse. Mme de Faynard, sa grand'mère maternelle, vivait à Paris dans un milieu très brillant. Elle ne cessait de réclamer la petite-fille qui, si longtemps, par la faute de circonstances pénibles, lui était demeurée comme étrangère. Mais la vieille marquise, ayant ses raisons d'en vouloir aux Vérignan en général et au comte Adalbert en particulier, posait à Guillemette des conditions que celle-ci avait déjà refusées deux fois. Non, non, cela jamais! Accepter, ce serait mentir à elle-même, renier, en quelque sorte, le nom dont elle était si fière, se livrer à des remords qui lui empoisonneraient tout bonheur. Malheureusement, Mme de Faynard ne voyait pas ainsi les choses, et elle revenait à la charge comme s'il se fût agi de défendre Guillemette contre un redoutable ennemi.

"Ma chère enfant..."

Guilemette n'alla pas plus loin: le souvenir tout-puissant la reprenait, l'enlevait sans qu'elle essayât une résistance. C'était pendant un séjour près de Mme de Faynard qu'elle avait fait la rencontre dont sa vie restait secrètement troublée.

Que s'était-il passé alors dans son esprit et dans son coeur? Elle ne savait, mais, dût-elle vivre mille ans, elle n'oublierait pas cette soirée où il était venu.

Il était venu vers elle dans cet éblouissement de lumière et ce remous de foule qui lui causaint, à elle si neuve, un étourdissement indescriptible, une impression d'ange... De ce fait, n'avait-elle pas vécu là des heures en dehors de toute réalité?

C'était la première fois qu'elle le voyait, et elle avait cru le reconnaître. D'ailleurs, la renommée de ce haut personnage, que la naissance et la fortune, la célébrité littéraire et scientifique, unies à tous les dons de la nature, entouraient d'un prestige exceptionnel, le précédait partout où il passait.

Il y avait deux ans de cela; il était parti très loin... Qu'espérait-elle? Ah! elle n'eût pu le dire; mais ce qu'elle savait bien, c'est qu'elle ne reverrait jamais, en d'autres yeux, ce qu'elle avait vu dans ceux-là quand il s'était incliné en lui murmurant très vite:

—Adieu, Mademoiselle.

...Guillemette tressaillit comme une somnambule réveillée en sursaut; elle était sortie du jardin sans en avoir pleine conscience, et se trouvait, en ce moment, sur le chemin des villas. Près des arbres dont les ombres s'allongeaient, fantastiques, sur la pâleur lumineuse du sol, deux hommes se tenaient debout, et cette apparition soudaine, surgissant à quelques pas de la jeune fille, venait de l'immobiliser.

Mlle de Vérignan s'écarta; ils ne parurent point soupçonner sa présence, et il fallait pour cela que leur entretien les absorbât singulièrement. Dans l'un, elle crut reconnaître le fils du docteur Gerbelin. Elle ne savait qui était l'autre; sous ces rayons tamisés par le feuillage, il lui fit l'effet d'un grand adolescent très blond et très svelte.

Ils parlaient presque bas; mais telle était la paix merveilleuse de cette nuit, que des mots parvinrent distinctement à la jeune fille:

"...Se faire un coeur très simple, vois-tu, et puis se donner simplement, avec tout son coeur?

Tous deux se mirent à marcher en silence, à l'inverse de Guillemette; quelques minutes plus tard, ils se séparèrent à l'entrée d'un jardin aux ombrages profonds. Le jeune homme blond poussa la grille; à peine se fut-il engagé dans l'allée tournante, qu'il y eut comme un envolement d'oiseau sous le couvert, entre les lauriers glacés d'argent. Le promeneur sentit des cheveux fous lui caresser le visage, deux petites mains s'abattre sur ses épaules, tandis qu'une voix fusait, claire comme un trille de fauvette:

—Hervé, mon grand ami!

—Jeanne, ma petite fille!

—Je te guettais, reprit-elle en se pendant à son bras. Es-tu comme moi? Je ne puis pas me coucher ce soir! Il fait si beau et je suis si heureuse! Attends un peu...

Elle s'élança vers la maison, dont les lumières se distinguaient vaguement à travers le fouillis de verdure. En un instant elle était revenue, et enroulait autour du cou de son frère une écharpe de laine blanche qui le rajeunissait encore.

—Que fais-tu là, Jeannette? plaisanta doucement Hervé. Tu vas me gâter si outrageusement que je ne serai plus bon à rien.

—Te gâter! s'écria-t-elle, impétueuse. J'en défie qui que ce soit au monde. Mais tu es ici pour te soigner, et il faut bien que j'y veille... On abuserait de toi, on te tuerait, mon ami!

—Est-ce qu'un soldat a peur d'être tué? répliqua-t-il en riant de son rire si franc, indice d'une âme intacte. Tu sais bien ce que nous chantons...

Et il fredonna le refrain de la Jeunesse Catholique.

Oui, nous irons, bataillons d'avant-garde...

—Ne chante pas en plein air, interrompit-elle; prends garde à ta voix, la voix éloquente de "l'avocat du bon Dieu".

Ele le contemplait, avec une fierté, une admiration sans mesure, tandis que les paupières battantes du jeune homme s'abaissaient vers cette enfant, la joie de sa vie.

Ah ils pouvaient se sourire avec une égale confiance; Hervé et Jeanne Le Tiennec possédaient bien au même degré la sincérité rayonnante de la jeunesse absolument pure, de la jeunesse préservée, privilégiée par l'Idéal sublime qui l'a prise tout de suite et tout entière.

Jeanne, ayant écarté les branches, s'arrêtait au sommet d'un monticule, face à l'immensité.

—Que c'est beau, que c'est beau! répétait-elle.

Et dans l'enthousiasme de ses dix-huit ans, dans la spontanéité naïve de sa nature, elle envoyait des baisers au ciel, à la mer, à tout.

—Petite folle, murmura Hervé sans une ombre d'ironie.

—Ne t'inquiète pas... C'est ma fièvre de Trécaret... Mais je n'en avais jamais ressenti pareil accès, je crois, fit-elle, continuant de rire doucement, tandis que ses jolis yeux bleus s'emperlaient de larmes. Etre revenue définitivement près d'un frère qui a été tout pour moi, père, mère, professeur, médecin, ami... Ne le quitter jamais, jamais... Me lancer avec lui, dans les oeuvres, à corps perdu... Ah! c'est surtout, maintenant que je vais me mettre à ton école... Plus tard, je donnerai des conférences, moi aussi... Oui, à la Ligue des Françaises... Nous vivrons, à nous deux, la belle vie de nos rêves, et ta petite Jeanne te fera un intérieur si chaud pour te reposer de tes fatigues! Merci, mon Dieu!

Et lui, qui ne voyait rien non plus au delà de cet avenir, ramena sous son bras la main de sa soeur en répondant tout bas:

—Merci, Jeannette.

Une heure après, Guilltmette, étendue sous ses rideaux, commençait à oublier les poignantes impressions d'aujourd'hui. Elle ne regardait plus en elle-même, elle ne se sentait plus, mais elle entendait ncore quelque chose qui la poursuivait sans relâche à travers l'envahissement du sommeil. Etait-ce l'une des paroles sarcastiques du comte de Vérignan? Etait-ce l'adieu dont l'évocation la troublait si fort à deux ans d'intervalle? Non, c'était un lambeau de phrase recueilli au hasard, tombé des lèvres du plus indifférent, du plus inconnu:

"Se faire un coeur très simple, et puis se donner tout simplement, avec tout son coeur."

III

—Stani! Stani!

A cet appel assourdi, réitéré, l'enfant remua lentement sur sa couchette. Les petits bras maigres s'étirèrent, deux yeux très fixes apparurent entre les mèches brunes qui voilaient le visage.

—Stani, tu ne me reconnais pas? Dis-moi donc bonjour.

Mais le fils d'Adalbert, mal réveillé peut-être, se retourna du côté de la cloison et ne bougea plus. M. de Vérignan le secoua par l'épaule; puis, convaincu de l'inutilité de ses efforts, il se redressa, la face contractée. Il se sentait mordu au coeur. L'instinct paternel, comme les autres instincts, avait d'étranges sursauts en cette nature inquiétante, impulsive, éminemment mobile, chez cet homme qui avait le malheur de joindre un tempérament violent à un caractère faible. De tels êtres ne connaissent d'autre loi que l'entraînement; ils sont perdus s'ils ne rencontrent pas la main à la fois douce et forte, capable de les saisir, de les dominer, et de les conduire à travers la vie.

Adalbert descendit, étouffant le bruit de ses pas; il était en tenue de voyage. Au moment où il traversait le vestibule, la femme de chambre parut.

—Je ne croyais pas que Monsieur le Comte partirait de si bonne heure; je vais prévenir Mademoiselle...

—Je vous défends de réveiller personne... Vous remettrez ceci tantôt...

Et il tirait de son portefeuille une carte où il avait tracé quelques lignes quand une porte s'ouvrit; Guillemette s'avança, enveloppée d'un peignoir blanc et brodé, à peine plus blanc que son visage. De larges cernes ombraient ses yeux.

—Vous partez, Adalbert? s'exclama-t-elle.

—J'y suis forcé, Guillemette... J'ai consulté l'indicateur, impossible d'attendre le train suivant.

Et il parla d'un rendez-vous avec l'inspecteur des Ponts et Chaussées. Elle ne fut pas dupe de ce prétexte.

—Mais vous avez bien le temps de prendre quelque chose, dit-elle désignant l'horloge normande qui se dressait dans un coin.

Alors il déganta ses mains, dont la finesse semblait anormale chez cet homme si vigoureusement bâti, et entra dans la salle à manger. Au bout de cinq minutes, Guillemette, qui s'était éclipsée, reparut avec une cafetière de vermeil, apportée de l'hôtel de Vérignan; elle versa le moka dont l'arome pénétrant se répandit par la pièce; elle évoluait, avec toute sa grâce aristocratique, parmi les accessoirs charmants d'un service raffiné. Mais pour animer le tableau, le faire briller comme un paysage au soleil, il eût fallu deux sourires, et, sous une apparence d'intimité, la scène restait froide à serrer le coeur.

Quelques phrases, brèves et banales, s'échangèrent; puis, ayant pris rapidement son café, M. de Vérignan se leva.

—Nous reparlerons de Renée, dit soudain la jeune fille, accompagnant son frère jusqu'à la grille de la villa; son entrée en pension ne deviendrait urgente que dans le cas où Fraulein Anna refuserait de rester.

—Faites ce que vous voudrez, ce que vous pourrez, répondit Adalbert, d'un ton où perçait la fatigue.

Puis, avec un effort qu'il ne parvint pas à dissimuler entièrement, il serra la main tendue.

—Merci de la peine que vous prenez pour eux. Merci de votre hospitalité, Guillemette.

Elle le regarda s'éloigner, se fondre dans la brume rosée du matin, puis elle rentra, étouffant un soupir. Quel indéfinissable mélange de soulagement et d'anxiété s'agitait dans son âme? Pourquoi se demandait-elle s'il reviendrait?

Mlle de Vérignan se posait cette question dans l'après-midi, en travaillant, près de la fenêtre du salon, à une broderie sur satin, une merveille de dessin et de coloris, qu'on eût prise, à trois pas, pour la plus fraîche des aquarelles. Elle aimait ces ouvrages qui lui laissaient, jusqu'à un certain point, sa liberté d'esprit, tout en donnant satisfaction à ses goûts d'harmonie et de beauté.

A l'autre bout de la pièce, Stani, sombre et alangui dans le jour nuageux, feuilletait machinalement un album de cartes postales. Il ne desserrait pas les lèvres, et Guillemette, de son côté,

A suivre

AUX CHEFS POLITIQUES

Lors de la visite de Sir Wilfrid Laurier et de Sir Robert Borden dans l'Ouest, les fermiers leur présenteront leurs voeux.

IMPORTANTES QUESTIONS

Winnipeg, 10 — Les fermiers de l'Ouest profiteront de la visite de Sir Robert Borden et de Sir Wilfrid Laurier, dans cette partie du Dominion, pour exposer leurs besoins aux chefs des deux partis politiques.

Cette décision a été prise par le Conseil Canadien d'Agriculture, représentant l'association des "Grain Growers," dans une assemblée tenue à Winnipeg.

Les questions qui seront discutées avec les chefs du parti conservateur et du parti libéral comprendront les suivantes:

1. — Les prétendues conditions sérieuses de l'industrie agricole dans les provinces de l'Ouest.

2. — Le tarif protecteur sera condamné et les deux chefs politiques seront priés de supporter une législation qui assurera tous les avantages possibles aux produits naturels de l'Ouest. Les fermiers insisteront particulièrement pour que l'offre des Etats-Unis pour la réciprocité sur le blé et ses produits soit immédiatement acceptée. Les fermiers demanderont aussi à ce qu'un effort soit fait pour encourager des relations commerciales plus étroites avec la Grande-Bretagne, pour l'avantage mutuel des pays britanniques, en réduisant le tarif sur les importations d'Angleterre à cinquante pour cent du tarif imposé sur les importations faites des autres pays.

3. — Les fermiers demanderont à ce que les taux de fret sur les chemins de fer et sur les grands lacs soient réduits. Le premier ministre sera félicité pour avoir entrepris la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, et on insistera auprès de lui pour que cette entreprise soit terminée au plus tôt possible.

4. — La question des banques sera discutée, et les deux chefs seront priés de supporter des amendements à l'Acte des Banques pourvoyant à ce qu'aucune banque faisant affaire dans l'ouest du Canada ne puisse charger sur les prêts plus de quatre pour cent en sus de l'intérêt alloué sur les dépôts. Si cet amendement est adopté, les fermiers croient qu'il aura pour résultat de forcer les banques à élever le taux d'intérêt avant de charger de dix à douze pour cent sur les prêts faits aux fermiers, comme on prétend que la chose se pratique actuellement.

D'autres questions très importantes seront discutées avec les deux chefs des partis politiques, telles que la législation coopérative fédérale, la conservation des ressources naturelles, etc.

—o—

LA DELEGATION A OTTAWA

Le gouvernement fédéral aurait mauvaise grâce à prétexter qu'il ne s'agit, en ce moment, que d'une "gêne légère," comme le disait l'année dernière le discours du trône, après la manifestation à laquelle ses représentants ont dû assister il y a deux semaines, à Ottawa.

Aux délégués des organisations sociales et ouvrières du pays qui venaient le supplier de sortir enfin de son inertie et de faire quelque chose pour soulager la misère de notre population industrielle, l'hon. M. Doherty, premier ministre intérimaire, a dû donner l'assurance de la sympathie du gouvernement.

C'est une excellente chose que la sympathie; mais le moindre morceau de pain, le moindre ordre de commencer quelque travail d'utilité publique, eut mieux fait l'affaire des sans-travail qui abondent dans la capitale comme dans les autres villes du Canada. Et à la douloureuse situation du marché du travail, il y a un côté que nous ne pouvons nous empêcher de signaler et qui démontre une fois de plus l'absolue incompétence du ministre du Travail, l'hon. M. Crothers; c'est que les grèves sont encore nombreuses en ce moment et qu'il s'en préoccupe moins que jamais.

Les déportations en détail des étrangers sans travail, que pratique le département de l'immigration ne peuvent, nous l'avons dit maintes fois, que faire l'effet d'un palliatif très insuffisant.

La guerre en Europe nous enlèvera probablement un plus grand nombre de travailleurs; mais cette saignée qui pourrait contribuer à décongestionner le marché du Travail, nous enlèverait probablement les meilleurs éléments de l'immigration européenne établis chez nous depuis quelques années.

Mais cela encore ne suffira pas. Ce qu'il faut c'est une solution locale, large et immédiate. C'est, par exemple, donner ordre aux entrepreneurs de travaux publics de pousser leurs travaux avec plus de rapidité, en employant un personnel plus nombreux, et commencer immédiatement d'autres travaux, même s'il fallait pour cela devancer les crédits que le parlement ne pourra refuser.

Le gouvernement de Sir Robert Borden finira-t-il par se rendre compte de cette URGENCE, infiniment plus réelle que celle de 1913, et par se décider à s'occuper de soulager les souffrances du peuple?

—o—

LES HOMESTEADERS ET LA MOISSON

Le Département de l'Intérieur a de nouveau décidé d'étendre la protection des droits du homesteader qui s'emploiera aux travaux de la moisson et du battage.

Pour obtenir cette garantie, les homesteaders devront s'adresser au Bureau des Terres.

—o—

AVIS AUX FERMIERS

Le bétail et le foin atteindront un haut prix

M. W. F. Stevens, le commissaire de l'élevage pour l'Alberta, recommande aux fermiers du Nord et du centre de l'Alberta de couper le plus de foin possible cette année. La récolte sera maigre dans le sud de la province et cela joint aux conditions de la guerre il en résultera un prix de vente très rémunérateur pour les fermiers.

M. Stevens déclare aussi que les fermiers de ces régions devraient accroître leurs troupeaux; également hiverner sur leurs terres, le bétail venant du sud de la province. La commission d'élevage prend en ce moment des dispositions pour mettre en rapport les ranchers du sud avec les fermiers du centre et du nord désireux d'hiverner du bétail.

M. Stevens et Dr P. Talbot, vétérinaire provincial, sont de retour d'une tournée de conférences dans les districts de Neutral Hills et Sylvan Lake. Plusieurs de ces réunions groupèrent de 35 à 60 personnes. Dans cette partie de l'Alberta le sol est bon et, la terre étant bien cultivée, la récolte sera excellente. Certains champs semés en blé de printemps donneront 30 minots à l'acre et l'avoine rapportera 50 minots.

—o—

LE GENERAL JOFFRE

Généralissime des armées françaises.

Joseph Jacques Césaire Joffre, nommé général en chef de l'Etat-major général des armées françaises, est né à Rivesaltes, en 1852.

Entré en 1869 à l'Ecole Polytechnique, il fut nommé sous-lieutenant du génie à la veille de la guerre franco-allemande, en 1870 et prit part à la défense de Paris.

Capitaine en 1876, il coopéra aux travaux de fortifications de la frontière du Jura, puis construisit le fort de Montlignon, près de Paris.

En 1885, il fut envoyé au Tonkin, puis à Formose, et assista aux côtés de Courbet, aux opérations des Pescadores.

Chef de génie à Hanoï, l'année suivante, il organisa la défense du haut Tonkin, avant d'être envoyé au Soudan pour diriger l'exécution des travaux du chemin de fer, de Kayes au Niger.

C'est dans ce poste qu'il reçut, en 1894, l'ordre de se porter au secours des débris de la colonne Bonnier, qui venait d'être massacrée près de Tombouctou; il parvint à se rendre maître de cette ville et à y organiser la domination française.

Lieutenant-colonel à la suite de ces événements, colonel en 1897, il fut envoyé à Madagascar pour établir les défenses de Diego-Suarez, et reçut, en 1902, les étoiles de général de brigade.

Il a, depuis, rempli les fonctions de directeur du génie au ministère de la guerre, a été promu divisionnaire, en 1905, et appelé au commandement de la 6e division d'infanterie, à Paris.

Parlant du général Joffre quelqu'un faisait de lui, il y a quelques années, le laconique portrait suivant:

"Il a une bonne tête pour un chien de garde; il est calme, toujours prêt à prendre sa bouchée."

Plusieurs loustics disent qu'il a passé sa vie jusqu'aujourd'hui en uniforme: il a l'air tout à fait mal à l'aise dans un habit civil.

C'est sous le ministère Caillaux, qui succéda à celui de M. Monis, que le général Joffre fut nommé généralissime des armées françaises.

NOUVELLES DE LA GUERRE

LES SOCIALISTES ALLEMANDS EN FRANCE

Une lettre à "L'Humanité": Ecrasez le gouvernement criminel de Berlin!" — Vive la république allemande!

Paris, 17 août — "L'Humanité" publie la lettre suivante adressée par les socialistes allemands restant en France à leurs camarades français:

"En cette heure de tristesse, nous tenons à vous exprimer nos sentiments fraternels. Nous, socialistes allemands, préférons rester dans votre pays qui est le pays de la liberté.

"Nous refusons de combattre nos camarades français. Nous aimions notre patrie,mais nous ne pouvons plus l'aimer, puisqu'elle attaque un pays pacifique.

"Toutes nos sympathies vont vers vous qui défendez le sol de la liberté.

"Allez à la victoire et écrasez le gouvernement criminel de Berlin.

"A bas la monarchie! Vive la France démocratique! Vive la république allemande!"

L'AUTONOMIE POLONAISE

Si les Polonais demeurent loyaux à la Russie, le gouvernement impérial leur accordera l'autonomie à l'issue de la guerre.

Londres, 17 — Une dépêche, adressée à l'Exchange Telegraph Company par son correspondant de St-Pétersbourg, déclare que le Tzar a adressé une proclamation à tous les Polonais de Russie, d'Allemagne et d'Autriche, leur garantissant l'autonomie de la Pologne à l'issue de la guerre. Le Tzar se réserve le seul droit de nommer un gouverneur. La Pologne recouvrera l'intégralité de son territoire et sa religion et sa langue seront respectées et protégées.

Cette proclamation a causé une profonde sensation chez tous les Polonais.

POSTE AERIENNE POUR L'ALSACE

Paris, 17 — De courageux aviateurs partent chaque jour des lignes françaises pour planer au-dessus de toute l'Alsace, hors de la portée des balles allemandes. Ces aviateurs emportent avec eux des bulletins rédigés en patois alsacien qui font connaître aux annexés les nouvelles officielles de la guerre et détruisent les légendes, entretenues par les autorités allemandes, de désastres français, de révolution à Paris, d'assassinat du président Poincaré, etc. Ces bulletins font connaître les défaites allemandes et la marche victorieuse des armées françaises.

Les aviateurs jettent des milliers de bulletins au-dessus des campagnes et les Alsaciens accueillent avec un enthousiasme délirant ces nouvelles qui leur tombent littéralement du ciel.

JOURNAL QUOTIDIEN SUR LA LIGNE DU FEU

Paris, 14 — Le ministère de la guerre français vient d'ordonner la publication d'un journal quotidien qui sera distribué aux troupes échelonnées sur la ligne de bataille. Ce journal est destiné à faire connaître aux hommes les nouvelles de France, les succès des armes françaises et belge, ainsi que les nouvelles des autre puissances engagées dans la guerre actuelle.

VOLONTAIRES AMERICAINS

Ottawa, 18 — Le colonel Sam Hughes ,ministre de la Milice, vient de recevoir l'offre de nombreux volontaires américains désirant se rendre sur le front de bataille.

Deux cents citoyens britanniques, habitant Los Angeles, sont prêts à aller se battre.

ILS QUITTENT L'HABIT RELIGIEUX POUR ENDOSSER L'UNIFORME

Montréal, 18 — Répondant à l'appel de la mère-patrie, cent cinquante religieux français appartenant aux ordres établis à Montréal, ont quitté l'habit religieux pour endosser l'uniforme militaire. Monseigneur Bruchési leur a donné sa bénédiction.

BEAUX TRAITS D'HEROISME FEMININ

Modernes Jeanne Hachette, les femmes de la petite ville de Herestal, située aux portes de Liége, ont vaillamment défendu la manufacture nationale d'armes belge contre les attaques d'une troupe allemande. Armées de fusils et de revolvers elles repoussèrent plusieurs charges de Uhlans,puis les munitions venant à manquer elles se barricadèrent dans leurs maisons et inondèrent d'eau bouillante les soldats allemands. Deux mille Uhlans furent tués ou blessés.

Les enfants et les vieillards coopérant à la défense du village, le lendemain les couleurs belges flottaient sur la manufacture.

CONTRE LES AEROPLANES

Cologne, 17 — Le clocher de la cathédrale de Cologne et des autres églises de la ville ont été transformés en stations de défense. Des canons ont été hissés et des artilleurs surveillent les évolutions des aéroplanes.

CANADIENS DE RETOUR

Québec, 18 — Le "Tunisian," la "Teutonic" et le "Virginian" sont arrivés hier venant d'Angleterre; ces paquebots avaient à bord plus de 2500 passagers, la plupart de nationalité canadienne.

COMMENT LES ALLEMANDS PRENNENT LEUR REVANCHE

Paris, 17—Lors de l'entrée des Allemands à Verviers, une balle tirée d'une maison tua un soldat allemand, les officiers firent aussitôt avancer des pièces d'artillerie et un feu d'enfer fut ouvert dans la rue démolissant la plupart des maisons.

"DE SOURCE ALLEMANDE" !

Londres, 17 — Une dépêche de "source allemande" annonce que les Allemands se sont emparés de 23 généraux et amiraux russes parmi lesquels se trouverait l'ancien commandant en chef de l'escadre de la mer Noire.

LE KAISER VA SUR LA LIGNE DU FEU

Londres, 17 — L'empereur allemand est parti de Berlin à minuit pour Metz, où il va se mettre à la tête de ses troupes.

Ce départ indique que l'Allemagne semble jouer sa dernière carte et que les conseillers de l'empereur compte sur la présence impériale sur la ligne du feu, pour relever le courage des troupes allemandes.

LA REVOLUTION GRONDE A BERLIN

Londres, 17 — Une dépêche reçue par la Central News Agency, mande que des réfugiés allemands arrivés à Rome déclarent que la révolution gronde à Berlin; les socialistes exaspérés par l'exécution de leur chef, le Dr Liebknecht,, commencent à se soulever dans toute l'étendue de l'Allemagne.

UN NAVIRE DE GUERRE ANGLAIS A HALIFAX

Halifax, 16 — Le navire de guerre britannique "Glory" est arrivé ici aujourd'hui pour protéger les navires marchands anglais et français sur les côtes de l'Amérique du Nord.

Pour la première fois dans l'histoire, on verra des femmes faire des reconnaissances en aéroplane dans une guerre. Mme Pallier, Mme Durieu et Mme Hélène de Blagino, aviatrices très réputées, ont offert leurs services au ministre de la guerre. Elles partiront probablement demain pour la frontière.

* * *

La guerre est présentée en Russie comme une guerre sacrée entreprise pour la restauration du pan-slavisme.

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE EN ALBERTA

AVIS IMPORTANT AUX FRANÇAIS MOBILISABLES

Calgary, 10 août 1914.

"Par ordre du Consul Général "de France au Canada, tous les "Français mobilisables doivent, à "la lecture de cet avis se rendre "immédiatement à la gare de chemin de fer la plus proche de leur "domicile actuel et présenter à "l'employé, chargé de la vente des "billets, le "fascicule de mobilisation" contenu dans leur livret militaire. Sur le vu de cette "pièce il leur sera délivré gratis "un billet de deuxième classe pour "Montréal. A leur arrivée dans "cette ville, les hommes mobilisables devront se rendre immédiatement au Consulat Général de "France, où des instructions leur "seront données et où on leur "fournira gratuitement les "moyens de rejoindre leur corps "sur le territoire français.

"Les Français mobilisables "laissant au Canada des familles "nécessiteuses pourront obtenir "des secours pour le maintien de "celles-ci durant leur absence, en "adressant une demande à cet effet au Consul Général de France "à Montréal."

B. de ROUSSY,
Gérant de l'Agence Consulaire de France.

ON LABOURERAIT UN MILLION D'ACRES DANS L'OUEST

Ottawa, 18 — Le maire de Toronto a proposé aux autorités d'Ottawa de faire défricher et labourer 1,000,000 d'acres dans l'Ouest dans le but de donner du travail aux nombreux ouvriers inoccupés de Toronto.

NEUF VAPEURS SONT PARTIS DE NEW-YORK

New-York, 17 — Neuf vapeurs transatlantiques sont partis de New-York aujourd'hui, à destination de la France, de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Italie, emportant un grand nombre de passagers et une importante quantité de dépêches. Ces navires sont partis après que l'amirauté anglaise eut avisé officiellement les compagnies de navigation que les mers sont libres de bateaux de guerre allemands.

TRIPLE NOYADE

Une terrible tragédie s'est déroulée dimanche dernier à Innisfail qui a fait trois victimes.

Un bateau, dans lequel avaient pris place Allan Baker, son frère Donald et leur nièce Peggy Clydesdale, chavira subitement dans la rivière Little Red. Le courant très violent rendit toute tentative de sauvetage impossible, car en quelques secondes les trois infortunés avaient disparus, entraînés dans des tourbillons.

Donald Baker était bien connu à Edmonton, il était secrétaire du Conseil Exécutif de la Province, il n'était âgé que de vingt-deux ans, son frère avait trente ans et leur nièce dix ans.

CONVENTION FORESTIERE CANADIENNE, DU 1er AU 4 SEPTEMBRE 1914

Ajournée indéfiniment

A cause de la guerre, le président et les directeurs de l'Association Forestière Canadienne, après avoir sérieusement considéré la chose, ont décidé d'annuler les préparatifs pour la Convention Forestière qui devait avoir lieu à Halifax, du 1er au 4 septembre, 1914, et d'ajourner indéfiniment cette convention. Quel que soit la décision prise plus tard, les membres et toutes les autres personnes intéressées en seront dûment avertis.

LES FETES DU CENTENAIRE CARTIER SONT REMISES

On nous informe de Montréal que les fêtes du Centenaire Cartier, qui devaient avoir lieu le mois prochain dans la métropole canadienne, ont été remises à l'année prochaine.

La raison donnée pour cette remise est la guerre à laquelle l'Europe entière est en proie actuellement.

NOUVELLES DE BROSSEAU, ALBERTA

Naissances

Joseph Elzéar, enfant de M. et Mme Henri Chailler, de Duvernay. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Moisan.

Joseph Lionel Wilfrid, enfant de M. et Mme Azarie Venne, de Duvernay. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Gaulin.

Joseph René Raoul, enfant de M. et Mme Arthur Roberge, de Duvernay. Parrain et marraine, M. Armand Roberge et Mlle Irène Demanche, oncle et tante de l'enfant.

Marie Lucia Rosalie, enfant de M. et Mme Joseph Brosseau. Parrain et marraine, M. F. X. Brosseau et Mme Rosalie Chaboyer.

—Etaient en visite au presbytère il y a quelque temps, MM. les abbés J. A. Ouellette, Boucher, Bélanger et le Rév. Père Hétu, O.M.I.

—Dimanche soir, à 7.30 h., a eu lieu, à l'église, la première réunion des conseillers de la Ligue du Sacré-Coeur. Malheureusement, les conseillers n'étaient pas bien nombreux. Espérons qu'ils se feront tous un devoir d'assister à la prochaine réunion qui aura lieu le 13 septembre 1914. Entre autres recommandations au Sacré-Coeur, on a demandé "la paix universelle."

—M. L. Gadbois, bijoutier,était en visite ici au commencement de la semaine.

—Les récoltes s'annoncent assez belles dans la région d'ici. Plusieurs fermiers ont déjà commencé à couper leur grain et quelques-uns se proposent même de le faire battre cette semaine. Nous souhaitons que tous aient fini leurs récoltes avant que la gelée puisse les endommager.

M. Ed. Brosseau, Sr., vient de partir pour St-Paul des Métis, d'où il reviendra dans une couple de jours.

Nous invitons spécialement les colons de langue française, désireux de se fixer sur une terre, à venir visiter les régions de Brosseau et Duvernay où il y a de magnifiques terres à vendre, à des conditions avantageuses. Le Dr J. C. Hardy, de Brosseau, Alberta, se tient à la disposition de tous pour leur fournir les renseignements nécessaires.

A ECHANGER

Bonne maison avec lot et terre en friche à échanger contre demi-section, bonnes améliorations; écrire ou passer au No 230 Avenue Richard, Edmonton. 8-20-4t

L'ALLEMAGNE ET LA GUERRE

Comment, il y a deux ans, un général allemand décrivait ce que devait être la guerre.

Paris, 11 — Il y a à peine deux ans le général allemand Von Bernardi, reconnu comme l'un des plus grands experts militaires dé l'Europe, dans un livre intitulé: "L'Allemagne et la prochaine guerre" indiquait avec une grande exactitude le plan de guerre que les Allemands essaient actuellement de mettre à exécution.

Prévoyant le refus de l'Italie de combattre avec l'Allemagne et l'Autriche, considérant la supériorité numérique des armées françaises et russes réunies sur les forces allemandes et autrichiennes agissant de concert, tenant compte aussi de la supériorité incontestable de la flotte anglaise sur mer; il conseillait à ses compatriotes des attaques vives et incessantes sur terre, tandis que sur mer ils ne devaient se tenir que sur la défensive, empêcher le débarquement de soldats anglais sur le continent et paralyser la flotte russe, s'ils voulaient éviter à leur patrie une écrasante défaite dont les conséquences inévitables seraient la dissolution de la confédération germanique.

Les théories émises par l'éminent auteur au point de vue du plan d'attaque probable des Anglais en même temps que de la ligne de conduite à être suivie par les Allemands en pareille circonstance, sont particulièrement très intéressantes. En admettant la coalition des forces allemandes et autrichiennes, l'armée allemande ne serait renforcée que sur terre, et sur mer elle serait réduite à ses propres ressources. Il serait alors plus que téméraire même de tenter une attaque soudaine, imprévue comme firent jadis les Japonais à Port-Arthur.

"Au cas où nous repousserions une attaque de la flotte anglaise, il faudrait encore compter comme très probable le blocus de nos côtes. L'Angleterre, en effet, peut s'y prendre de deux manières: d'abord, en bloquant nos côtes sur la mer du Nord et en nous fermant les détroits du Danemark, toutes nos communications avec nos ports sur la Baltique sont rompues. Deuxièmement, en nous bloquant la haute mer entre la Norvège et le nord de l'Ecosse, elle paralyserait par là le contrôle du commerce maritime de la Belgique, du Danemark et de la Suède.

Considérant le premier cas, l'opinion des experts anglais est que la ligne de blocus ne doit pas excéder 200 milles marins de son point de départ; or les côtes allemandes sont à 300 milles des côtes anglaises, donc la difficulté serait presque insurmontable dans le maintien d'un blocus permanent, les points de ravitaillement étant trop éloignés. Mais, ici, l'auteur pose comme probable, que les Anglais, prévoyant cette difficulté, la tourneraient habilement à leur avantage en établissant plusieurs stations navales sur les côte du Danemark et même sur nos propres côtes.

Notre rôle est donc d'empêcher toute exécution de ces plans par tous les moyens à notre disposition. Nous ne devons pas nous contenter de fortifier les points de nos côtes sur lesquels les Anglais pourraient d'abord s'appuyer, mais nous devons placer notre flotte pour empêcher tout débarquement, et nous y parviendrons en renforçant notre flotte de sous-marins et de torpilleurs qui pourront veiller jour et nuit.

Dans ces conclusions sur les opérations navales, Von Bornarpi compte comme très certain le blocus de la Manche par les Anglais. Le chenal étant très étroit, il leur faudra un petit nombre de vaisseaux seulement, d'autant plus que le voisinage des stations navales anglaises, Douvres, Portsmouth, Plymouth, Sheerness et Harwich permettrait de couper la retraite aux vaisseaux allemands. Considérant tous ces avantages, le général allemand, met en garde de l'Allemagne contre toute attaque contre la flotte anglaise dans ces endroits. Mais dans la Mer Baltique, avec l'établissement de forteresses allemandes, on pourra attaquer avec plus de sûreté car au cas d'une défaite, la retraite serait beaucoup plus sûre. Le succès des Anglais dépendra de la force de nos stations navales. La guerre actuelle saura nous le prouver.

L'auteur ensuite appuie sur la nécessité de se munir d'aéroplanes:

"Les avions sont aussi d'une grande importance. Seuls, ils pourront nous avertir d'une attaque imprévue, ou encore nous mettre en garde contre des forces supérieures en nombre. Pour nous, à tous les points de vue, l'usage d'aéroplanes nous serait avantageux. En supposant une ligne de blocus par la flotte anglaise, nos aéroplanes pourraient nous rendre de grands services, d'abord comme éclaireurs, ensuite en essayant de détruire les vaisseaux ennemis en projetant des bombes, et d'autant plus qu'opérant à proximité de nos côtes les aviateurs pourraient effectuer plus aisément un atterrissage.

La distance qui nous sépare des côtes anglaises, rendrait très difficile pour eux l'usage d'aéroplanes car les aviateurs anglais se verraient dans l'impossibilité d'atterrir pour renouveler leurs provisions d'essences et leurs munitions. Cependant, prenons nos précautions, armons nos forteresses de canons spéciaux pour pouvoir s'en servir en cas de besoin.

Von Bernardi maintenant considère le cas où les flottes françaises et russes entreraient dans le conflit.

"Naturellement, si la flotte française se joint à la flotte anglaise, il sera encore plus difficile pour nous de combattre les deux flottes réunies que la flotte anglaise seule.

La marine anglaise tiendrait en échec nos alliés dans la Méditerranée et l'Angleterre pourrait amener toutes ses forces contre nous. Il serait même possible que les deux flottes combinée stationneraient et dans la mer du Nord et dans la Méditerranée car l'Angleterre ne peut laisser à la France seule la garde de ses intérêts. Dans ce cas-là, il nous faut mettre de côté toute perspective de succès final. Mais nous ne devons pas encore désespérer. Au contraire, il nous faut pour ainsi dire combattre la flotte française sur terre, c'est-à-dire réduire la France à une telle extrémité qu'elle serait forcée de rompre avec l'Angleterre et de rappeler ses marins pour éviter une destruction complète. En 1870, nous avons marché à travers la France jusqu'à l'Atlantique; il nous faudra donc encore reprendre cette marche pour aller détruire les arsenaux et les stations navales de France.

Ce serait une guerre à mort avec la France, une guerre qui réduirait complètement à néant la puissance vaincue. Si la France, dont le chiffre de natalité va toujours diminuant, entreprend cette guerre, ce sera au risque de perdre sa place au rang des premières puissances européennes et de tomber dans un état d'asservissement complet. Il nous faut aussi penser à la Russie, mais sa flotte est la moins dangereuse. Rien de plus facile, en effet, d'en empêcher la jonction avec les flottes alliées.

Nous pourrions facilement l'attaquer et la détruire et retourner ensuite dans la mer du Nord rencontrer les flottes alliées. Car il est de la plus grande importance que les détroits du Danemark ne soient pas au pouvoir de l'ennemi. Au cas où les Anglais s'en empareraient, toutes opérations sur la Baltique seraient abandonnées à la merci de nos ennemis.

Von Bernardi réalise aussi tout le danger des Allemands sur terre. Resserrée entre la France et la Russie, l'Allemagne ne peut compter que sur l'appui de l'Autriche, dont la loyauté comme alliée est beaucoup affaiblie par l'élément slave.

Peu importe, coûte que coûte, il nous faut combattre en dépit de tout.

Etre ou ne pas être, c'est là la question qui se pose devant nous aujourd'hui, déguisée à la vérité par l'équilibre apparent des forces et des intérêts opposés et les intentions pacifiques manifestées par chaque Etat. Il n'y a pas d'arrêt dans l'histoire du monde. Tout progresse et se développe. Il est absolument impossible de garder le statu quo, comme les diplomates l'ont si souvent essayé. Aucun homme d'Etat sérieux et sincère n'a jamais pensé pareille possibilité. S'il le fait, ce sera pour gagner du temps et tromper l'adversaire.

Se tournant du côté de la France, Von Bernardi écrit:

Si nous envisageons la France, il ne faut la considérer comme adversaire dangereux que comme faisant partie d'une coalition. Au point de vue de la tactique, les Français ont un réel avantage sur nous; le nombre de ses troupes est à peu près égal à celui des nôtres; il se peut même que l'organisation et l'équipement des troupes françaises soient meilleurs, mais nous leur sommes supérieurs sur tous les autres points.

L'armée française manque totalement de cet esprit d'unité de l'armée allemande. Elle n'a pas non plus cette persévérance et cette ténacité qui nous caractérisent. L'esprit de corps fait défaut chez ses officiers. La France n'a pas non plus ces armées de réserve qui pourraient doubler le nombre de nos forces. Telles sont les conditions actuelles. Mais si les Français réussissent dans la formation d'un grand corps d'armée africain, la force de leur armée sera hors de proportion avec la nôtre. Il ne faut pas négliger cette éventualité possible, car la France ne négligera rien pour avoir une armée supérieure à la nôtre. Elle sait parfaitement qu'elle ne peut parvenir à son parfait développement politique et économique sans se débarrasser de ses gênants voisins. Il est certain que la France ne s'appliquera pas seulement à développer son pouvoir militaire, mais si nous l'attaquons, elle se défendra avec la dernière énergie. Si elle nous attaque, ce sera qu'elle se croira supérieure à nous. Et si elle le fait, elle nous portera un coup mortel.

Si la Triple Entente déclare la guerre; comme il paraît très probable, elle envahira la Hollande et la Belgique pour nous attaquer et pénétrer au coeur de l'Allemagne. Cette manoeuvre sera très avantageuse, car elle leur permettrait d'éviter la redoutable ligne de forteresses du Rhin et en même temps menacerait nos opérations navales. En raison de la supériorité des flottes anglaise et française réunies, l'armée envahissante pourrait s'établir sur nos côtes; une telle opération faciliterait énormément une attaque du côté de notre frontière ouest et rendrait les Français capables de s'avancer victorieusement jusqu'au Rhin, après avoir envahi Metz et Diedenhofen.

L'armée anglaise ne pourrait agir seule; elle ne viendrait que comme renfort aux alliés.

L'Angleterre n'a qu'un résultat à obtenir, c'est de ruiner notre puissance navale et par là annihiler notre commerce maritime.

Il ne serait pas en effet de son intérêt de nous enlever notre place comme puissance continentale, ni d'aider la France à arriver au premier rang. Les intérêts anglais exigent un certain équilibre entre les puissances du continent. L'Angleterre ne se sert de la France que dans le but d'atteindre le résultat qu'elle se propose et jamais elle ne fera de grands sacrifices uniquement pour aider son alliée. Si donc l'Angleterre entre en guerre, ce sera à son avantage de frapper un grand coup décisif et de remporter une rapide victoire. Car elle a tout à craindre de la part de ses colonies sans cesse troublées par des luttes intestines. Il pourrait encore arriver que les nations actuellement neutres se rangeraient de notre côté. Rappelons-nous qu'en 1870, il nous fut très précieux de prendre Paris avant qu'aucune des nations neutres n'intervint. Pareille chose pourrait bien arriver maintenant. Alors, tenons-nous sur nos gardes.

Les engagements sur mer seront de beaucoup les plus importants pour le pays. Le combat sur terre sera disputé avec acharnement, mais avec un objet restreint duquel il dépendra entièrement. L'armée anglaise pourra-t-elle réellement coopérer à l'attaque d'une manière effective sur le continent. Dans le Sud-Africain, en dépit d'une lutte héroïque et d'une grande supériorité numérique, les régiments anglais essuyèrent de lourdes pertes, d'autant plus qu'ils échouèrent complètement à l'attaque. Il fut d'ailleurs prouvé qu'en fait de tactique et de stratégie militaires, l'état major, sauf quelques exceptions, avait fait preuve de la plus grande incompétence.

Si maintenant nous considérons la position probable que prendront les Russes, il est incontestable que pour eux, une guerre de notre côté présente plus d'avantages qu'avec les Japonais ou les Chinois. L'empire du Tzar trouve dans l'ouest de nombreux et puissants alliés, impatient d'attaquer l'Allemagne. Les conditions géographiques et les moyens de communication leur permettent un développement plus grand et plus effectif de leurs forces.

L'opinion pubique, dont la haine pour l'Allemagne est toujours croissante, serait en faveur d'une guerre et la défaite de l'Allemagne et de l'Autriche n'ouvrirait pas seulement la voie de Constantinople mais augmenterait encore l'influence politique et économique de la Russie dans l'ouest de l'Europe. Un tel succès compenserait beaucoup aux pertes essuyées en Asie et offrirait un avantage dont l'empire de Russie n'était pas en droit de s'attendre.

Après ces considérations, au cas où la Russie prendrait l'offensive de ce côté, la situation prendrait une tournure toute autre que celle de 70.

Grâce à la vaste étendue de son empire, le Tsar est tout d'abord à l'abri d'une domination étrangère complète. Une guerre avec la Russie peut difficilement devenir une lutte de principes et donner lieu à cet entrain qu'anime tous ceux qui combattent pour des causes de ce genre.

Le manque d'éducation du peuple qui n'y entend rien à une lutte politique, la trahison de ceux qui, plus instruits, se sont rangés sous les couleurs de la révolution, enfin la crainte probable d'une invasion de la part du Japon et de la Chine, autant de facteurs susceptibles de désorganiser totalement l'armée, dont une partie serait concentrée dans l'extrême ouest, et l'autre envoyée au feu. Depuis un siècle le prestige politique de la Russie a toujours diminué de plus en plus, et aujourd'hui peut-être essaiera-t-elle de tourner les yeux de ce côté pour recouvrer un regain de son ancienne autorité et avoir voix prépondérante dans l'équilibre européen. De telles conditions doivent affecter le caractère de la guerre. La Suisse jettera sur nous ses nombreuses forces, mais dans une guerre contre la Russie ce n'est que le premier pas qui coûte.

Si leurs premières opérations militaires se traduisent par des revers et des défaites la sympathie du peuple changera, la propagande révolutionnaire fera son chemin, l'opinion publique se montrera hostile ce qui paralysera la conduite de la guerre.

Von Bernardi met en garde ses compatriotes contre les premiers revers, c'est pourquoi ils leur conseillent dans la lutte sur terre de prendre l'offensive. Si l'Allemagne, dit-il, veut empêcher l'invasion de son territoire menacé, elle doit porter la guerre rapidement et adroitement en pays ennemi. Car le général qui, plus rapide que son adversaire peut rassembler des forces considérables sur un terrain relativement étroit, possède un grand avantage sur ses ennemis dont il paralyse une partie des forces. L'expérience nous a prouvé que l'offensive bien calculée remontait le moral de nos troupes, c'est à mon point de vue la seule manière de sortir victorieux de la grande lutte qui se prépare. D'où Von Bernardi en arrive à ces conclusions: Premièrement, durant la période de mibilisation, savoir tirer la plus grande partie de la valeur des troupes en cachant les mouvements offensifs et en causant le plus de dommage à l'ennemi.

Duxièmement, dans la guerre proprement dite, attaquer et porter le premier coup et savoir tirer avantage de la rapidité et de l'excellence des troupes de manière à acquérir la supériorité dans la direction des opérations.

Par-dessus tout, le général doit développer toutes ses ressources d'attaques et ensuite adopter des mesures défensives.

AU PUBLIC DE LANGUE FRANCAISE DE L'OUEST

Au moment ou tous les regards sont tournés vers l'Europe en proie a la plus grande guerre des temps modernes, chacun dans l'Ouest veut etre renseigné de la facon la plus complete sur ces graves événements.

Le Public de langue francaise de l'Ouest trouvera dans **"LE COURRIER DE L'OUEST"** un organe qui chaque semaine ira lui porter un résumé clair et détaillé des phases sensationnelles de la grande guerre.

TARIF DE L'ABONNEMENT AU "COURRIER DE L'OUEST"

EDMONTON UN AN,	$1.50
CANADA " "	$1.00
ETATS UNIS " "	$1.50
EUROPE " "	$2.00

LE COURRIER DE L'OUEST

9334 AVENUE JASPER

TELEPHONE 1675

LE COURRIER DE L'OUEST,
P. O. Box 98, Edmonton, Alta.

Monsieur le Directeur,

Veuillez trouver ci-inclus $.......... en mandat-poste, montant d'un abonnement au Courrier de l'Ouest.

NOM ....

ADRESSE ....

COIN FEMININ

CHRONIQUE

Lassitude et reprise

Après le matin frais d'août qui s'achève, l'heure de midi brasille au firmament et c'est la chaleur lourde de juillet ressuscitée. Pour nos organismes secoués de trop vibrantes émotions, c'est la réaction: la pesanteur, la lenteur, l'indolence d'un morne ennui. C'est, écrasant la volonté abolie, le poids lourd d'une inertie obscure, paralysant sous une pluie de plomb fondu les gestes et les pensées. C'est le calme plat de notre énergie, calme trompeur qui est fait non d'harmonie ou du repos des choses, mais de la puissance d'un morbide anesthésique. Ce serait la vie arrêtée, ce serait le sommeil et l'oubli si l'heure des destinées tragiques ne secouait nos fibres et ne nous tenait en éveil.

Hier, la subtilité du poison épanché nous endormait lentement dans la mort. Poison? oui, certes; comment expliquer autrement cette apathie où nos énergies et nos espoirs somnolaient? Tandis que le Temps, inscrivait aux cieux changeants et aux cadrans familiers, poursuivait régulièrement sa marche monotone, nous demeurions stupides, sans mouvements et sans voix. Nos rêves lassés fermentaient, lamentables, en d'âcres fonds privés d'air et de lumières. Nous ne voulions plus, nous ne pouvions plus. Les troupes épuisées, rompues de fatigue, n'entendaient plus, aux lointain des horizons muets, la vie qui bat la charge. Il semblait qu'un vol de souvenirs funèbres masquait à leurs yeux l'éblouissement bienfaisant du soleil. Et l'être était une algue sans nerfs, flottant, passive et balancée sur le remous d'une mare stagnante. Il semblait qu'une épidémie de désespérance et de lassitude reflétait avec fidélité un assoupissement général de l'ambiance. Il semblait que l'être subissait la réaction d'une langueur dont depuis quelque temps le milieu tout entier était intoxiqué. Mais, au fond, cette nostalgie universelle était peut-être produite par le concours de tant de vouloirs épuisés, et je ne sache rien de plus troublant ni de plus triste que ce cercle obsédant où s'agitent parfois nos impuissances. Peu importe d'ailleurs l'obscurité du problème. Le fait existait, la plaie était là, saignante, dont trop souvent nous souffrions. Et pour savoir en reconnaître l'influence nocive et délétère, il a fallu que le cri d'alarme de la Patrie fit couler en nos veines le sang chaud et jeune des enthousiasmes pieux et des dévouements muets. Les larmes qui feront germer la victoire doivent se verser debout.

MAGALI.

UN HOMMAGE AUX FRANCAISES

Leur action pendant la guerre

Nos lecteurs ont pu lire, ces jours derniers, dans nos colonnes de dépêches, qu'en ce moment les femmes françaises qui ne sont jamais en reste de patriotisme quand l'heure critique a sonné, remplacent les hommes partout où elles peuvent, heureuses de rendre service à la patrie manquant de bras masculins. Emerveillé de cette conduite des femmes françaises, voici ce qu'écrit, sur ce sujet, un journal new-yorkais, "l'Evening Sun," sous le titre de "Women in Wartime":

"Ceux qui pensent que les forces françaises sont numériquement inférieures aux forces de l'Allemagne, oublient de faire entrer les femmes en ligne de compte. Pendant une guerre, il faut des bras pour faire marcher le commerce et faire les récoltes. Or, Paris est aujourd'hui une ville de femmes, de jeunes garçons et de vieillards, et c'est la bonne volonté et les aptitudes des femmes de la race française qui ont rendu possible, dans la capitale et en province, l'exode vers la frontière de tous les hommes en âge de combattre.

"Dans le petit commerce, on pouvait d'avance compter sur les femmes, car en France la famille entière d'un commerçant s'occupe des affaires et l'appel aux armes n'enlève, en somme, qu'un ou plusieurs des partenaires de la même association. Mais l'activité des femmes de France ne connaît pas de bornes. Ele pourvoit maintenant à des centaines d'autres besoins. Obéissant à la proclamation du président du conseil, les femmes de France s'offrent pour faire les moissons et rentrer les récoltes. Dans les villes, les femmes se transforment en balayeurs de rues, caissiers, comptables, employés des compagnies de locomotion urbaine, permettant à tous ceux dont elles prennent la place, de prendre un fusil et de courir à la frontière.

"Nulle part, en temps de paix et d'ordre, la femme ne possède autant d'influence qu'en France. Dans la famille, elle règne en souveraine et participe pécuniairement et directement aux ressources du ménage. Si le pays a quelquefois souffert de cette influence de la femme, surtout, d'après ce que l'on dit, dans l'application des lois vis-à-vis des femmes et dans la diminution de la natalité, tout cela se trouve hautement réparé par la conduite des Françaises à cette heure critique. où épouses et soeurs se montrent à la hauteur de l'occasion. C'est là le "plus vrai féminisme." Pour elles, il n'est pas question de rivaliser avec les hommes, mais de les seconder; il n'est pas question de s'exhiber dans un accoutrement masculin mais de remplir des tâches qui ne sont pas de leur sexe, tout en conservant toutes les qualités de ce sexe. Elles font rougir de honte le féministe équivoque et la hargneuse militante, ces "monstruosités" d'autres pays.

"Aujourd'hui, les femmes de France suivent l'exemple de leur mère et de leurs aïeules. Et le passé nous donne l'assurance que les tâches des hommes qu'elles ont assumées seront bien remplies pendant que maris et fils accompliront leur plus grand et suprême devoir.

LES FORTS MODERNES

Ils ne ressemblent en rien à ceux d'autrefois

Le fort moderne, qui fait parler de lui, à Liége, ne ressemble guère à l'idée que l'on se faisait autrefois d'un fort. Dans notre pays au temps de la guerre perpétuelle avec les sauvages, les forts étaient des constructions en bois, entourées de palissades de troncs d'arbres plantés en terre.

En Europe, un fort était un ouvrage d'épaisse maçonnerie couronnant une hauteur ou flanquant un mur d'enceinte et percé d'embrasures par où émergeait des bouches de canon.

Aujourd'hui, le fort ne se voit pas. On peut passer tout à côté sans s'en apercevoir. Placé, généralement sur une éminence, d'où il peut commander une distance considérable, il est pour ainsi dire souterrain. Rien n'en dépasse le niveau normal du sol.

Mais ses canons qui y sont installés sont protégés par d'énormes remblais de terre renforcés par de gros massifs de ciment. Ils sont protégés par ces remblais de terre contre l'attaque horizontale et par de coupoles d'acier hervéisé de l'épaisseur des cuirasses de navires contre l'attaque plongeante.

Ils sont invisibles du dehors. L'embrasure par laquelle ils lanceront leur obus est masquée. On pointe le canon par une mince fente dans la cuirasse; lorsque le pointage est fait, un mouvement mécanique fait tourner la coupole et démasque l'embrasure; le coup tiré, a coupole reprend sa place et le canon disparaît. C'est le système à éclipse.

Vu l'en haut, d'un aéroplane, par exemple, un fort ressemble à une soucoupe dont les bords ne dépasseraient pas le niveau général et sur le pourtour de laquelle d'énormes champignons d'acier auraient poussé.

En contrebas, des batteries, sous des casemattes voûtées d'épaisses couches de ciment et de terre, sont creusés les magasins de vivres et de munitions et les logements de la garnison du fort.

Chaque fort est relié à deux autres forts, un de chaque côté, avec lesquels il peut croiser son tir, par des souterrains, où est aménagée une voie de tramway. Un autre tramway souterrain le relie à la forteresse centrale, laquelle est établie sur le même principe, mais sur une plus grande échelle.

Ces forts, naturellement sont invulnérables par les canons de campagne; les grosses pièce de siège ne peuvent les endommager que par l'explosion d'obus qui éclateraient au centre ou sur l'un des côtés; mais les casemates et les coupoles sont à l'épreuve de ces explosions, au moins pendant un certain temps.

On conçoit qu'il soit très difficile, aujourd'hui, de prendre une ville ainsi fortifiée. On n'y peut parvenir que par un long siège, lorsque tous les forts ont épuisé leurs munitions et leurs vivres, et qu'ils n'ont pu se ravitailler.

Dans la guerre moderne, il semblerait établi en théorie que l'on ne s'arrêterait pas à faire le siège d'une forteresse, mais qu'on essaierait de passer à côté, en laissant simplement devant la place un corps de troupes suffisant pour empêcher la garnison d'en sortir.

SCIENCE-HYGIENE

La Glycyrrhizine

Il était reconnu que la réglisse de Calabre contenait un des éléments les plus utiles à la santé, mélangé à beaucoup d'impuretés qui lui enlevaient toute sa valeur. Le chimiste français YVES MARCHIER réussit à éliminer toutes ces impuretés et à isoler le principe et bienfaisant qu'il livra au commerce sous le nom de GLYCYRRHIZINE (du grec "gluxurridza", essence de réglisse, composé de carbone, d'hydrogène et d'oxygène (C24 H36 09).

Le gouvernement français, après avoir étudié avec soin ce produit, en décida l'adoption dans tous les hôpitaux de l'Etat ainsi que dans l'armée et dans la marine, reconnaissant hautement les qualités de la glycyrrhizine supérieures à tous les autres pour fournir une boisson saine et bienfaisante. D'autres pays ont depuis suivi cet exemple.

Yves Marchier continua ses travaux, et en pulvérisant la glycyrrhizine et en y ajoutant quelques aromates, il produisit une boisson populaire ayant tous les avantages de la glycyrrhizine. mais plus agréable au goût et présentant une manipulation plus pratique. Cette poudre est connue dans le monde entier sous le nom de "COCO DE CALABRE" et mérite son introduction dans toutes les familles où l'on a cure de la santé et du confort.

La modicité de son prix, joint à son bon goût et à son action bienfaisante font que, quoique au premier abord, il laisse une certaine impression d'étrangeté, on s'y fait vite et on ne tarde pas à le préférer et à en faire sa boisson favorite. Dans bien des familles, surtout où se trouvent des enfants, on a remplacé le café et le thé, qui offrent des inconvénients pour la santé, par le coco de calabre, boisson beaucoup plus saine.

On peut l'employer dissout dans l'eau glacée, froide ou chaude (sucrée ou non) au syphon dans le lait ou toute autre substance; il peut servir à assaisonner les gâteaux, les crèmes, etc, et trouve un emploi journalier dans le ménage.

En été, pris dans de l'eau froide ou glacée, il est rafraîchissant et conserve le corps frais et dispos. En hiver, dans de l'eau chaude et sucrée (avec ou sans une goutte de bon cognac).

Il réchauffe et fortifie contre le froid. A table, bu froid ou chaud, il stimule l'appétit et favorise la digestion.

On le trouve dans presque toutes les pharmacies ou épiceries d umonde entier.

DANS NOS EGLISES PAROISSIALES

Heures des offices du dimanche

EGLISE DE LA PAROISSE ST-JOACHIM, Dixième rue: Messe basse à 6 hrs. 30, 8 hrs. et 9 hrs. Grand-messe avec sermon en français, à 10 hrs. Grand'messe, avec sermon en anglais, à 11 hrs. 15. Vêpres et bénédiction à 7 hrs 30 du soir.

Curé, R. P. Lemarchand, O.M.I. Vicaires: RR. PP. Louis, Hétu et Duchaussois, O.M.I.

EGLISE DE LA PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION, Avenue Kinistino: Messe basse à 8 hrs.; messe pour les enfants à 9 hrs. 15; grand'messe, sermon en français, 10 hrs. 45. Bénédiction, 7 hrs. 30 du soir.

Curé. Rév. M. Ethier; vicaire, Rév. M. J. A. Lapointe.

EGLISE ST-ANTOINE, Edmonton-Sud: Messe basse, 8 hrs. 30; grand'messe, sermon en français, 9 hrs. 30; grand'messe, sermon en anglais, 11 hrs. Bénédiction et sermon, 7 hrs. 30 du soir.

Curé, R. P. Tosquinet, O.M.I. Vicaire, R. P. Devic, O.M.I.

EGLISE ST-FRANÇOIS-XAVIER. Vingt-huitième rue, église paroissiale provisoire, chapelle du Collège des Jésuites.

MONASTERE DES RR. PP. FRANCISCAINS, North Edmonton, — R. P. Xavier. O.F.M., supérieur.

PAROISSE DU SACRE-COEUR, avenue Kinistino. Messe basse, 8 h., messe des enfants, 9 h. 15; grand'messe 10.45; catéchisme, 2 h. 30 de l'après-midi; archiconfrérie, 7 h. 30 du soir (Paroisse exclusivement de langue anglaise). Curé, Rév. M. Pilon; vicaire, Rév. M. O. Desroches.

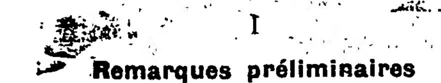
EGLISE DE ST-FRANÇOIS-XAVIER, chapelle temporaire du Collège d'Edmonton, coin des rues Stikeen et 28e. Messes du dimanche: 8, 9 et 11 heures. Curé: Rév. P. J. A Grenier, S.J.

L'ETAT JURIDIQUE DU FRANCAIS DANS L'ALBERTA

Travail présenté au Congrès de Québec, 1912, par L. A. Giroux, avocat d'Edmonton.

Le but de cette étude est: 1o. D'analyser les textes fédéraux ou provinciaux, anciens et nouveaux, qui ont trait à la langue française dans la Province d'Alberta;

2o. De suggérer des idées destinées à l'amélioration de la langue française dans l'Ouest.



I

Remarques préliminaires

En rédigeant ce travail, l'auteur s'est proposé de ne rien écrire qu'il ne put soutenir devant les tribunaux de l'Alberta ou d'Ottawa. En face d'un tribunal, le sentiment doit faire place à la raison et à la loi.



M. L. A. GIROUX, Avocat

La constitution de l'Alberta (Alberta Act, 1905) est la base de toutes nos lois. C'est la charte des Albertains. Sur elle il faut nous appuyer comme sur un rocher solide. En elle, il faut puiser nos droits. Par elle, il faut sauvegarder le minimum de nos libertés.

Les vingt-cinq articles qu'elle contient constituent un petit code embryonnaire. La connaissance notamment des articles 3, 16 et 17, est indispensable pour l'intelligence des lois scolaires antérieures et postérieures à l'an 1905 Les Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest et les lois du Parlement d'Edmonton n'ont de valeur légale que dans la mesure où la constitution de 1905 l'a statué. (Articles 16, etc., de l'Alberta Act 1905).

II

Division de cette étude

Nous étudierons successivement:

1o. Les droits de la langue française au Parlement d'Edmonton.

2o. Les droits de la langue françaises devant les tribunaux.

3o. Les droits de la langue française à l'école.

Les droits de la langue française au Parlement d'Edmonton

Les 25 articles de la Constitution provinciale ne font aucune mentio nde la langue française. Dans l'état actuel de notre législation, la langue anglaise est la seule langue officielle, au Parlement d'Edmonton.

L'article 16 a laissé en vigueur les Ordonnances des Territoires dans les cas où elles ne sont pas incompatibles avec ladite Constitution. Or, il est notoire que le gouvernement des Territoires obtint le pouvoir d'abolir et abolit effectivement en 1891 l'usage de la langue française.

Telle était la loi des Territoires en 1905, au moment du vote de la Constitution. Le texte constitutionnel n'a pas changé la situation. Seul, le Parlement d'Edmonton peut restituer au français la place d'honneur qu'un parlement fédéral, conscient de ses devoirs, lui avait faite en 1877.

Les droits de la langue française devant les tribunaux

Ici encore la Constitution provinciale se tait. Le Parlement lui a donné le droit exclusif de déclarer en quelle langue on plaidera devant les tribunaux provinciaux.

En vertu de la loi fédérale de 1877 (40 Vict. Ch. 7) la langue française était officielle pour le Barreau des Territoires. En 1891 le gouvernement des Territoires, dûment autorisé, supprima l'usage de la langue française. Cette prohibition est encore en vigueur puisque l'Acte de 1905 n'a rien modifié. Pourtant il est des cas où la langue française est officielle dans l'Alberta.

Aux termes de l'art. 3 de la Constitution de 1905 la nouvelle province est soumise, comme les autres provinces de la Confédération, aux actes impériaux de l'Amérique Britannique du Nord ("BNA Acts 1867 to 1886 to apply").

Le premier de ces Actes, c'est-à-dire la Constitution canadienne de 1867, statue expressément à l'article 133, que la langue française est officielle aux parlements d'Ottawa et de Québec, ainsi que devant les tribunaux qui dépendent du parlement fédéral. La Cour de l'Echiquier (poursuite contre la Couronne) et la Cour Suprême en dépendent. D'où il suit que la langue française conserve ses droits devant la Cour de l'Echiquier, la seule qui siège dans l'Alberta.

Les droits de la langue française à l'école

Pour comprendre l'étendue de nos droits scolaires et des difficultés inhérentes à l'éducation française de nos enfants, il est nécessaire de tracer à grands traits le système de l'instruction publique en Alberta.

L'article 17 de notre charte provinciale a "constitutionalisé" les Ordonnances Territoriales 29 et 30 de 1901.

"L'Ordonnance scolaire" (ou Ordonnance 29, ou Ch. 29) voilà la charte de nos écoles. Elle renferme 180 articles.

Au sommet de la hiérarchie scolaire se trouve un ministère de l'instruction publique auquel préside un ministre du cabinet nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil et appelé Ministre de l'Instruction Publique.

Le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer à son gré et maintenir durant son bon plaisir le personnel du ministère de l'instruction publique. (Art. 3).

Toutes les écoles sans exception et le personnel du département sont sous la dépendance du ministre.

Entre autres devoirs et pouvoirs personnels, le commissaire doit s'enquérir des plaintes qui surgissent, soit dans les bureaux des syndics, soit chez les inspecteurs ou les maîtres, en un mot, de toute affaire scolaire, avec mission de donner des ordres définitifs. Il peut même nommer un syndic officiel devant qui le bureau syndical s'éclipsera. Chaque année il fera un rapport sur toutes les écoles. Il pourra convoquer des assemblées de syndics et faire des règlements compatibles avec le ton de l'Ordonnance 29.

Vous voyez donc bien l'omnipotence conférée par la loi à ce personnage important: le ministre. Déjà vous devinez quels bons rapports nous avons intérêts à entretenir avec lui. Le ministre peut encore avec l'agrément du lieutenant-gouverneur en conseil (art. 6) organiser, classer, visiter toutes les écoles, régler les examens, les grades des professeurs, choisir et approuver les manuels scolaires pour toutes les école; mais dans le choix de la liste des manuels, il est tenu de consulter le Conseil de l'Instruction Publique. (Art. 8 et 10).

Le Conseil de l'Instruction Publique est composé de 5 membres dont 2 catholiques, tous choisis par le lieutenant-gouverneur en conseil. Les règlements généraux scolaires, les manuels officiels, etc., doivent être soumis à l'avis préalable du Conseil de l'Instruction Publique. Cet avis, toutefois, n'a aucune valeur délibérative, mais seulement consultative. (Art. 8 et 10).

L'érection des districts scolaires, la formation du bureau des syndics, etc., (toujours sous l'oeil de la loi) sont laissées à l'initiative des contribuables. Ceux-ci ont une grande liberté pour leurs délibérations. Ils élisent à la pluralité des voix leur président, les syndics, les officiers, etc. (Art. 12-40).

Chaque année il doit y avoir une assemblée des contribuables où se fait l'élection des syndics (5 dans les villes et 3 dans les villages) et où le maître et le trésorier rendent leurs comptes. C'est une revue de l'année: le nombre des élèves, les sujets traités en classe, etc., etc., voilà le bilan scolaire.

Une assemblée spéciale des contribuables doit être convoquée par le secrétaire du bureau syndical, chaque fois que le requièrent, soit 10 contribuables, soit un inspecteur, soit le commissaire, etc. (Art. 53-88).

Il convient d'attacher une importance capitale au bureau syndical de chaque district. Le texte de l'article 95, paraît lui conférer une allure de liberté, une sorte d'autonomie limitée et des pouvoirs précieux. Le bureau des syndics choisit lui-même dans la liste officielle, les manuels scolaires, il choisit aussi les maîtres d'école, congréganistes ou séculiers, religieux ou laïques pourvus d'un certificat de compétence (diplôme) art. 95 et 149.

Je n'ignore pas que les art. 6, 136 et 137 limitent notre "liberté." Mais les directions et les restrictions officielles seraient moins onéreuses si le ministre, interprète de l'art. 133, voulait donner plus d'élasticité aux articles 6 (manuels et diplômes), 136 (langue française), et 137 (catéchisme). Il serait désirable d'obtenir un ordre en conseil, interprétant l'ordonnance 29 et attribuant une plus grande liberté d'action aux syndics qui souhaitent une plus grosse dose de français et de religion.

En attendant des jours meilleurs, que les syndics prennent conscience des pouvoirs que leur concèdent les art. 133 et 136, qu'ils entretiennent de bons rapports avec le ministre; peut-être trouveront-ils alors une satisfaction provisoire. (Je préciserai bientôt ma pensée sur ce sujet, Art. 133 et 136).

Nous avons tenu à tracer en raccourci le système des écoles publiques de l'Alberta, parce que nos écoles séparées sont soumises au même contrôle et aux mêmes procédures.

A suivre

LA NEUTRALITE DES PETITES NATIONS

Que peut-elle leur servir? — Elles sont malgré elles entraînées dans la guerre. — La Belgique avait tout prévu.

Les traités, contrairement à ce que l'on pense généralement sont moins des moyens de conserver la paix que des causes de conflits. La situation présente en Europe est une preuve évidente de ce fait.

Sans un traité qui l'obligeait à prendre fait et cause pour la Serbie, la Russie n'aurait pas déclaré la guerre à l'Autriche. L'empereur d'Allemagne n'aurait pas lancé le gant au Czar de Russie s'il n'avait pas été obligé de défendre l'Autriche. En vertu d'un traité la France était obligée de suivre la Russie dans le conflit, au cas où l'Allemagne déclarerait la guerre à l'Empire russe. L'Angleterre a dû se joindre à la Russie non seulement parce qu'elle est leur alliée, mais parce qu'elle était obligée par traité de faire respecter la neutralité de la Belgique.

Il ne faut pas, pour cela, s'imaginer que les traités sont inviolables et qu'ils sont toujours respectés par les parties en cause. Loin de là, plus nombreux sont les traités brisés que ceux observés. Mais respectés ou non il semble que toujours ils soient une cause de guerre. Ce qui a décidé définitivement la France à prendre fait et cause pour la Russie, c'est moins le traité qui l'unissait à cet Empire que la violation du territoire du Duché de Luxembourg que les Allemands s'étaient engagés de respecter en vertu d'un traité signé à Londres en 1887.

Tant que l'Allemagne n'eut pas violé le territoire de la Belgique l'Angleterre demeurait indécise, bien qu'alliée à la Russie, par un traité. Dès que les Allemands eurent franchi la frontière belge, le gouvernement anglais rappela au Kaiser que la neutralité de la Belgique avait été garantie d'une manière solennelle par l'Angleterre, la France et l'Allemagne dans un traité en date du 15 novembre 1831. Le gouvernement anglais demanda en même temps à l'Empereur de l'Allemagne de retirer de la Belgique les troupes qu'il y avait envoyées. Sur le refus de Guillaume la guerre fut déclarée par l'Angleterre à l'Allemagne. Le fait que l'Allemagne n'a pas respecté la neutralité de la Belgique ni celle du Duché de Luxembourg montre bien avec quelle sagesse le roi Albert de Belgique, celui de Danemark, celui de Suède et de Norvège et le Conseil de la République suisse, ont fait faire malgré les protestations de leurs peuples des dépenses considérables pour fortifier leurs territoires respectifs. Ils savaient qu'il fallait compter avec le peu de respect que l'on a pour les traités quand les intérêts de deux nations viennent en conflit.

Tout le monde s'attendait et depuis longtemps à ce que l'Allemagne en guerre avec la France violât le territoire de la Belgique. Au moment de cette invasion il nous revient à la mémoire toute la suite des récriminations qui firent entendre la France et l'Angleterre lorsque les agents officiels ou non-officiels du roi Léopold se livraient à toutes sortes d'atrocités dans l'Etat libre du Congo. Ces représentations énoncées dans un langage vigoureux ne firent pas beaucoup plaisir à Léopold, qui, voyant que le Kaiser n'avait pas pris part à ce mouvement de récriminations voulut montrer tout son ressentiment contre la France et l'Angleterre en faisant une convention secrète avec l'empereur d'Allemagne par laquelle la Belgique s'obligeait à donner droit de passage aux troupes allemandes au cas où elles feraient la guerre à la France. Le roi Léopold s'engageait même à épouser la cause de l'Allemagne si elle déclarait la guerre à la France.

Le roi de Belgique alla même plus loin et ratifia de sa signature un plan d'invasion, par la Belgique, de la France par l'Allemagne. Il reçut en retour l'assurance que les troupes allemandes marcheraient de concert avec les troupes belges au cas où la France voudrait envahir la Belgique.

Le roi Léopold en était rendu à un tel point de complaisance pour le Kaiser qu'au cours d'un diner donné par l'empereur d'Allemagne en l'honneur du roi de la Belgique, le Roi Léopold déclara que l'armée belge était à proprement parler celle de l'empereur d'Allemagne.

Le gouvernement français eut vite fait de comprendre la situation, et il chercha par tous les moyens à se procurer la preuve qu'un traité avait été signé entre le roi de la Belgique et l'empereur d'Allemagne. Cette preuve ne se fit pas attendre, et un parent du roi Léopold, présenta au gouvernement français une copie photographiée de cette convention. Ce un des privilégiés du roi Léopold, mais en même temps un joueur invétéré qui, se voyant sans ressources financières, consentit à cette trahison moyennant une assez forte somme d'argent.

Le gouvernement français, en possession de ce document, s'adressa directement aux ministres du cabinet belge, et d'une manière qui ne laissait aucun équivoque sur les conséquences qui suivraient d'une réponse approuvant la conduite du roi Léopold. Les ministres belges désavouèrent officiellement la conduite de leur roi, déclarant en même temps que, d'après la constitution de la Belgique, le roi n'avait pas le pouvoir de faire de telles conventions avec aucun gouvernement étranger sans l'approbation du cabinet. Comme cette convention n'avait pas été approuvée par les ministres belges et qu'elle ne portait pas leur signature, elle fut déclarée de nulle effet sans considération pour les parties en cause.

Le roi Albert, malgré l'alliance qui le lie par son épouse à la maison de Bavière, défend son territoire contre l'invasion allemande, non seulement parce que son peuple a des sympathies pour la nation française, mais aussi et surtout, parce qu'il veut garder pour la nation belge l'indépendance qu'elle a toujours chérie et pour laquelle les Belges sont prêts à verser leur sang.

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE

AVIS AUX DESERTEURS ET INSOUMIS FRANÇAIS

Le gouvernement de la République Française vient de faire voter une loi en vertu de laquelle l'amnistie est accordée, pour délits militaires antérieurs au 2 août 1914, aux insoumis et déserteurs des armées de Terre et de Mer qui se présenteront volontairement aux autorités militaires en France, ou aux autorités consulaires avant le 14 septembre prochain.

Calgary, 14 août 1914.

B. de ROUSSY,
Gérant de l'Agence Consulaire de France à Calgary.

CHRONIQUE LOCALE

STATIONS DE TELEGRAPHIE SANS FIL A EDMONTON

Le Ministre de la Milice vient d'ordonner la fermeture de six stations de télégraphie sans fil établies par des amateurs dans notre ville. La raison invoquée pour cette fermeture est que ces stations peuvent surprendre des messages qui ne sont pas destinés à la publicité.

Au nombre de ces stations est celle récemment établie par la direction du Théâtre Pantages sur le toit de son édifice. Cette station est d'une grande puissance et peut recueillir tous les messages, émis par les stations de la côte du Pacifique, depuis Skagway, Alaska jusqu'à San Francisco.

La direction du Théâtre Pantages ayant établi cette station pour l'avantage de sa clientèle, demande a été faite à Ottawa de stationner un officier du 19ème dragons au nouveau poste de télégraphie sans fil et de permettre la publication des nouvelles que l'officier jugera devoir être d'un intérêt général.

POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS DES RESERVISTES FRANÇAIS DEMEURES EN ALBERTA

Un certain nombre de nos concitoyens, réservistes français appelés à aller défendre le territoire français contre les envahisseurs allemands, ont dû laisser ici des femmes et des enfants sans grandes ressources.

Nous faisons donc un chaleureux appel à la générosité de tous ceux qui admirent avec quel courage patriotique ces bons Français ont répondu à l'appel aux armes, pour qu'on vienne en aide aux êtres chers qu'ils ont laissés ici.

Nous recevrons avec reconnaissance tous les dons que l'on voudra bien nous envoyer pour eux et nous en accuserons réception dans ces colonnes.

A peine ouverte notre liste de souscription a déjà suscité un geste admirable.

Un de nos concitoyens de langue anglaise, grand admirateur du courage français, M. C. Gallagher, nous a fait parvenir un chèque de $100 pour notre fonds de secours.

Nous adressons nos meilleurs remerciements à ce généreux donateur, dont le geste trouvera un écho chaleureux chez nos compatriotes de langue française.

On peut adresser chèques et mandats au 'Courrier de l'Ouest,' P. O. Box 98, en indiquant sur l'enveloppe la mention "Fonds de secours pour les familles françaises."

EDMONTON, VILLE DE GARNISON

Edmonton jouit actuellement de l'enviable privilège d'être la ville canadienne où a été contracté le plus grand nombre d'engagements, — proportionnellement à sa population, — dans les divers régiments qui seront mis à la disposition du Ministère de la Guerre à Londres.

Plus de 350 engagements ont été reçus pour le régiment d'infanterie légère "Princess Patricia" et mardi, à 10 heures, 700 hommes du 101ème régiment avaient signé un engagement pour le service outre-mer.

Avant la fermeture des listes d'engagement du 101ème on estime que ce régiment sera fort d'un millier d'hommes.

Deux cents cavaliers du 19ème dragons ont été acceptés pour le service outre-mer, et cinq cents demandes ont dû être rejetées.

Nos soldats s'entraînent chaque jour à la vie du camp et ils sont prêts à répondre au premier appel de la mère-patrie; nous ajouterons que tous font des voeux pour que cet appel se produise le plus tôt possible, car tous brûlent du désir patriotique de prendre part à la mêlée homérique des nations européennes.

DEPART DU DEUXIEME CONTINGENT DES RESERVISTES FRANÇAIS

Mardi soir vers 9 hrs 30 les abords de la gare du C. P. R. étaient encombrés d'une foule nombreuse venue pour saluer le départ du deuxième contingent des réservistes français partant pour le théâtre de la guerre.

Des scènes d'un enthousiasme intraduisible marquèrent ce départ qui s'effectua aux vibrants accents de la Marseillaise.

Vers neuf heures les réservistes français, au nombre d'une cinquantaine se formèrent en cortège au centre de la ville et défilèrent dans l'avenue Jasper soulevant sur leur passage les acclamations chaleureuses de nombreux spectateurs.

Mais où l'enthousiasme ne connut plus de bornes, ce fut à la gare où s'étaient rendus tout ce que notre ville compte d'amis de la France, de langue anglaise aussi bien que de langue française.

Une formidable acclamation s'éleva de la foule lorsque parurent les réservistes, marchant dans un alignement impeccable; puis tous, Anglais comme Français, entonnèrent la Marseillaise.

Ce fut une scène d'une belle émotion patriotique, et plus d'une larme coula lorsque le train s'ébranla, tandis que les réservistes, massés aux portières agitaient mouchoirs et chapeaux pour saluer une dernière fois les êtres chers qu'ils laissaient après eux et qui refoulaient leurs sanglots pour crier: Vive la France!

PROGRAMME MUSICAL

Nous donnons ci-dessous le programme du concert, qui aura lieu le 9 septembre, à 8 h, du soir, à l'église St-Joachim, sous la direction de M. Dantès Belleau, organiste, et avec le gracieux concours de Mlle Grace Campbell, de Calgary, et M. Napol Laliberté, d'Edmonton:

1.-a Marche Religieuse. Guilmant
b Toccata . . . . . Lefondal
Orgue, D. Belleau
2.-Solo vocal . . Napol. Laliberté
3.-a Chorale . . . . Boëllemann
b Answer . . . Wolstelholme
Orgue
4.-Solo de violon. . . . Stephano
5.-a Grand choeur . . . Hollins
b Toccata . . . . . . Dubois
6.- Solo vocal
Mlle Grace Campbell
7.- Elévation . . . . Guilmant
b Toccata. . . . Boëllemann

UNE BELLE FETE DE FAMILLE

Dimanche dernier les nombreux amis de Mme Raphaël Duplessis se réunissaient à sa résidence pour célébrer par une fête toute familiale son soixantième anniversaire de naissance.

Une fort jolie adresse fut lue par un des petits-fils de Mme Duplessis, et le R. P. François, du Couvent des Franciscains donna sa bénédiction à l'heureuse jubilaire et à sa nombreuse famille.

Tous les enfants et les petits-enfants de Mme Duplessis, représentant les familles Lavoie, Pelletier, Garon et Jos. Duplessis, étaient présents.

Toutes les personnes présentes passèrent une soirée des plus agréables durant laquelle on fit de la musique, et l'on chanta les vieiles et toujours délicieuses chansons canadiennes-françaises.

A minuit un excellent souper fut servi, il va sans dire que l'on ne se sépara qu'à une heure fort tardive, emportant un agréable souvenir de cette touchante fête de famille, dont les organisatrices, Mmes Daignault et Labrèche, furent vivement félicitées.

BELLE CEREMONIE A SAINT-ALBERT

Investiture du Pallium de S. G. Mgr l'Archevêque d'Edmonton.

Dimanche dernier a eu lieu à St-Albert la cérémonie de l'investiture du Pallium de Sa Grandeur Mgr Legal.

Cette cérémonie, l'une des plus imposantes de l'Eglise catholique, avait attiré dans l'ancienne ville épiscopale un grand nombre de membres du clergé de la province ainsi que de nombreux laïques d'Edmonton et des paroisses environnantes.

L'investiture du Pallium, envoyé à Sa Grandeur par Sa Sainteté Pie X, confère solennellement les privilèges de l'archiépiscopat à Mgr Legal.

Au nombre des visiteurs distingués venus expressément à St-Albert pour assister à cette cérémonie nous citerons Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, qui célébra la grand'messe et imposa le Pallium, et NN. SS. Grouard, évêque d'Athabasca, Joussard, coadjuteur de Mgr Grouard, McNally, évêque de Calgary, Breynat, évêque du MacKenzie, et Budka, évêque ruthène.

La grand'messe fut célébrée à 10 h. en présence d'une affluence considérable de fidèles remplissant entièrement la vaste nef de la pro-cathédrale; ce fut au cours de la messe qu'eut lieu l'investiture du Pallium.

Le sermon fut prononcé par le R. P. Crozier, O.M.I., qui expliqua la signification du Pallium et parla des progrès de l'Eglise catholique dans l'Ouest, rendant un juste tribut d'hommages au dévouement de notre premier pasteur.

A l'issue de la cérémonie un dîner réunit à l'archevêché les prêtres présents autour de NN. SS. les archevêques et évêques.

Le soir, les enfants du couvent donnèrent une séance musicale à laquelle assistèrent les prélats et une foule nombreuse.

NOTES PERSONNELLES

—Lundi après-midi, M. et Mme J. L. Côté faisaient baptiser un fils, né la semaine dernière, sous les noms de Pierre, Emile, Joseph. La cérémonie fut présidée par Sa Grandeur Mgr Grouard. Après le baptême plusieurs personnes se réunirent à la résidence de M. et Mme J. L. Côté, au nombre desquelles nous citerons particulièrement S. G. Mgr Grouard, S. G. Mgr Joussard, M. et Mme H. M. Martin, M. et Mme Lechien, M. Tremblay, etc.

Nous apprenons avec regrets que Mlle Dorine Bérubé, atteinte d'une attaque d'appendicite a dû être transportée à l'hôpital Général pour y subir une opération. Ses nombreux amis font des voeux pour son prompt rétablissement.

Une vingtaine d'amis s'étaient donnés rendez-vous mercredi matin sur le quai de la gare pour souhaiter bon voyage à M. Philippe Leclair qui partait pour Elk Lake.

M. Leclair reviendra à Edmonton après un séjour de quelques semaines dans sa famille.

Mme A. Prince et ses deux filles, Mlles Blanche et Aline, sont parties samedi dernier pour la province de Québec.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme J. A. McNeil est sortie de l'hôpital la semaine dernière entièrement rétablie.

M. Alfred Desnoyers, de Beaumont, est de passage à Edmonton cette semaine.

MM. A. Mireault et Léon Blais sont de retour d'un voyage à Montréal.

Mme A. Degagné est repartie cette semaine pour Trail, B.C., après un séjour de quelques semaines chez sa fille, Mme Th. Girard.

M. J. Lecerf vient d'être nommé commissaire pour la vente des permis de chasse dans la province.

M. L. Boudreau, M.P.P., est revenu d'un voyage dans l'Est.

M. le curé Ouellette, du Lac La-Biche, est de passage à Edmonton cette semaine.

Sont également de passage parmi nous les personnes dont les noms suivent:

MM. A. A. Houde, M.V., propriétaire de l'hôtel Normandie, à Calgary.

MM. Z. Roberge et W. Lavigne, de St-Paul.

MM. A. Worth et W. Rogers, chef de police, tous deux de Végreville.

MM. Jos. Maisonneuve et E. L'Heureux, de Beaumont. Ces messieurs nous déclarent que les céréales dans la région de Beaumont présentent un magnifique aspect et que le rendement sera supérieur à celui des quelques années dernières.

M. G. L'Heureux, propriétaire de l'hôtel Alberta à Innisfree.

Le Dr J. Olivier, d'Athabasca Landing.

Le R. P. Husson, O.M.I., de la Mission du Sacré-Coeur, Lac La-Selle, était en visite à Edmonton cette semaine.

POUR LES RESERVISTES HOMESTEADERS

Une dépêche reçue d'Ottawa informe les différents Bureaux des Terres de l'Ouest que les droits des homesteaders anglais, français et russes appelés sous les drapeaux seront sauvegardés pendant toute la durée de la guerre; et ce temps comptera comme résidence sur le homestead.

A la conclusion de la paix, il sera aussi accordé un sursis de trois mois pour permettre aux hommes de regagner le Canada.

NOUVELLES BREVES

Le fils du célèbre général italien Garibaldi vient d'offrir à la France de lever un corps franc de 20,000 à 40,000 hommes pour aller combattre l'Allemagne.

Le prince Alexander of Teck, futur gouverneur-général du Canada, est parti pour le théâtre de la guerre.

Les puissances ont promis de respecter l'indépendance de la Turquie, si celle-ci demeure strictement neutre dans le conflit actuel.

—Le grand duc Nicholas Nicholovitch, chef des armées russes, a lancé un appel enflammé aux Galiciens d'Autriche pour qu'ils se lèvent en masse contre leurs oppresseurs et fassent cause commune avec la Russie.

LE PONT DE LETHBRIDGE MENACE

On découvre 23 tonneaux de poudre dissimulés sous le pont.

Lethbridge, 19 — La découverte de 23 tonneaux de poudre sous l'immense pont du C. P. R. a causé une vive émotion ici. Il n'y a pas le moindre doute que l'on se trouve en présence d'une tentative de destruction de ce pont.

Cette quantité énorme de poudre provient des magasins de la Compagnie houillère Chinook. Un Allemand du nom de Herman Werner a été arrêté.

UN COMBAT NAVAL AUSTRO-FRANÇAIS

Londres, 17 — Une bataille navale a eu lieu ce matin, dans l'Adriatique, au large de Buda, entre navires de guerre français et autrichiens. L'escadre française, venant du sud-ouest, attaqua les navires autrichiens.

Deux cuirassés autrichiens furent coulés, un autre fut incendié et le quatrième s'enfuit.

LA FOULE DETRUIT L'AIGLE DU CONSULAT D'ALLEMAGNE A VANCOUVER

Vancouver, 15 août — Le grand aigle noir qui surmonte la porte du consulat d'Allemagne a été mis en pièces par la foule, qui a menacé de détruire le consulat tout entier.

L'inscription qui se trouvait sur la porte a été effacée.

Les autorités du service d'immigration et les autorités militaires prennent des mesures pour empêcher les sujets allemands et autrichiens de s'enfuir aux Etats-Unis.

LE PRINCE HERITIER ALLEMAND GRAVEMENT BLESSE

Londres, 19 — On confirme officiellement que le prince héritier d'Allemagne a été très gravement blessé; il a été transporté à Aix-la-Chapelle où se trouve actuellement le Kaiser.

LE TZAR A LA TETE DE SES TROUPES

St-Pétersbourg, 19 — Le Tzar est parti aujourd'hui pour se mettre à la tête de ses troupes envahissant l'Allemagne.

LE CANADA NE SOUFFRIRA PAS DE LA GUERRE

Winnipeg, 19 — George Bury, vice-président du C. P. R., dans une interview, a déclaré que le Canada ne souffrira pas exagérément de la guerre actuelle.

Le Canada est un pays agricole par excellence, or la guerre, en limitant la production agricole en Europe aura pour effet de permettre aux cultivateurs canadiens d'obtenir des prix rémunérateurs pour leurs produits.

Le Canada ayant, d'autre part, emprunté d'une façon exagérée on ne peut que se féliciter que la guerre soit venue mettre un terme à ces méthodes imprudentes. M. Bury ne croit pas que les affaires légitimes souffrent de cet arrêt des capitaux.

LA PREMIERE CROIX D'HONNEUR

Paris, 15 — Le premier décoré, sur le champ de bataille, est un lieutenant de dragons français, nommé Bruant, qui, à la tête de six hommes, chargea un détachement ennemi avec une impétuosité telle que les Allemands terrifiés s'enfuirent.

Le lieutenant tua lui-même le chef du détachement ennemi dans un combat corps à corps. Le valeureux soldat a été décoré de la main même du général Joffre.

LE GENERAL ALLEMAND VON EMMICH SE SERAIT SUICIDE

Londres, 16 — La nouvelle de la mort du général Von Emmich, commandant des troupes allemandes qui attaquèrent Liége, est confirmée officiellement.

Une dépêche, envoyée à la Central News Agency par son correspondant de Paris, mande que le général reçut une balle qui lui traversa le cou. Le correspondant Bruxellois du "Star" dit que Von Emmich s'est suicidé; la raison de ce suicide est que le général allemand avait une confiance illimitée dans l'armée allemande et que l'échec sanglant qui lui fut infligé par les Belges montra l'infériorité de la tactique et des troupes allemandes. Le général ne put survivre à cette désastreuse révélation.

M. J. A. McNeil, le populaire marchand de tabacs de notre ville, informe sa nombreuse clientèle, que l'on trouvera en tout temps à son magasin, 243 avenue Jasper Ouest, ou au comptoir des cigares de l'hôtel Selkirk, un choix important de cigares, cigarettes ou tabacs des meilleures marques. Tous nos compatriotes sont invités à accorder leur clientèle à M. J. A. McNeil, qui n'épargnera aucune peine pour leur donner satisfaction absolue. Journaux et livres français.

M. Désiré Rivest, propriétaire du salon de barbier de l'hôtel Queen, avenue Jasper Est, informe ses nombreux amis et tous nos compatriotes en général, que ce salon, récemment ouvert, est pourvu de toutes les améliorations sanitaires et de luxe. M. Rivest sollicite l'encouragement de tous les Canadiens-français. Satisfaction garantie à tous. Nous recommandons vivement l'établissement de M. Rivest.